

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal **MERCIER**

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

Sommaire du vendredi 22 juin 1928

Malines, 1921-1925

Saint-Bernard en conflit avec Cluny

La Brileuse

L'incident du Dogger-Bank et les germes de la
Triple-Entente

Mon filleul fait de l'iconographie

Une campagne d'opinion à poursuivre inlassa-
blement

Expositions d'Art Belge à l'étranger

Les expositions du Palais des Beaux-Arts

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le cinquantenaire de la Maison des
Chanoinesses de Jupille, Mgr J. Schyrgens. — Réflexions sur la science et les théories
scientifiques. — Les richesses de l'Océan.

Henry St. John, O. P.

Paul Mitterre

J. Galvet

Baron M. de Taube

Alexandre Masseron

Mgr. Louis Picard

Paul Lambotte

Marcel Schmitz

Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

Té. : 220.50 Compte chèque postal : 489.16.

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 320.000.000

Réserves : 35.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
Comptes de Chèques et de Quinzaine
(taux variable)

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --
Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres
Coffres-Forts

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis St-Gilles, St-Gilles;
Place Saintelette, 26, Molenbeek;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue du Bailly, 79, Ixelles.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL

Capital . . . fr. 400 000 000.
Réserves . . . fr. 504,657,742.94
Total . . . fr. 904,657,742.94

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en provinces par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 375 villes et localités importantes du pays.

VOLKSBANK VAN LEUVEN

(Banque Populaire de Louvain)

Rue de la Monnaie, 9 LOUVAIN

Capital : 30.000.000 francs.
Réserves : 7.300.000 francs.

19 SUCCURSALES ET AGENCES

Toutes opérations de banque, de bourse et de change
aux meilleures conditions

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CREDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

SIGES

ANVERS : 36, Courta rue de l'Hôpital

BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

175 Succursales et Agences en Belgique

FILIALES :

à PARIS

20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG

55, boulevard Royal

Banque - Bourse - Change

La revue catholique des idées et des faits

Malines, 1921-1925

Saint-Bernard en conflit avec Cluny

La Brileuse

L'incident du Dogger-Bank et les germes de la Triple-Entente

Mon filleul fait de l'iconographie

Une campagne d'opinion à poursuivre inlassablement

Expositions d'Art Belge à l'étranger

Les expositions du Palais des Beaux-Arts

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le cinquantième de la Maison des Chanoines de Jupille, Mgr J. Schyrgens. — Réflexions sur la science et les théories scientifiques. — Les richesses de l'Océan.

Henry St. John, O. P.

Paul Mitterre

J. Calvet

Baron M. de Taube

Alexandre Masseron

Mgr Louis Picard

Paul Lambotte

Marcel Schmitz

La Semaine

◆ Quel lamentable et douloureux spectacle que ces disputes à propos de l'inscription de Louvain! L'ardent patriotisme, du si sympathique Recteur, pas plus d'ailleurs que celui du Conseil académique et de toute l'Université ne sont en cause. Il ne s'agit en l'occurrence ni d'intérêts scientifiques, ni de pacifisme, ni d'oubli, ni de pardon, ni de locarnisme, ni de rien de tout cela. La vérité, c'est qu'on se dispute entre bons Belges non pas pour le roi de Prusse, mais pour le président des Etats-Unis!

Et il est permis de regretter que l'on n'ait pas pu donner, dès le début, la seule et unique explication vraie de cette regrettable histoire : Louvain a décidé de ne pas mettre l'inscription désormais fameuse, parce que les Américains — M. Hoover, pour être précis — réclamaient avec insistance, exigeaient même, sa suppression. Pourquoi? C'est actuellement le secret de polichinelle et tout le monde vous dira... à l'oreille qu'il y allait d'importants intérêts électoraux.

Les Américains sont les donateurs, la Belgique en général et Louvain en particulier, car ce ne fut pas sans peine et sans grands efforts que fut achevée la bibliothèque, ont contracté envers M. Hoover une grande dette de reconnaissance. Il était assurément difficile, voire impossible, d'opposer un refus à une demande pressante du futur président des Etats-Unis. Le malheur a voulu que, très involontairement, l'affaire fut mal engagée avec, comme il arrive souvent, les meilleures intentions de la terre.

On était si sûr de n'avoir pas oublié le crime et de n'entretenir aucune illusion sur ceux qui le perpétrèrent, qu'on n'a pas soupçonné une minute que d'acquiescer aux désirs de M. Hoover allait valoir les violents reproches qui ont éclaté depuis. Louvain rappelle à chaque pas les méfaits de l'envahisseur. Tout y porte au souvenir. La nouvelle bibliothèque elle-même, dont la seule existence proclame et proclamera toujours l'incendie de 1914, est ornée de fresques qui révéleront au cœur de quiconque les contempera l'indignation qui secoua le monde entier lorsqu'il apprît l'horrible forfait.

Et voilà qu'à propos d'une balustrade de toit, dont les balustres forment les lettres de l'inscription : Furor teutonico..., on se querelle avec aigreur.

Mauvais latin? Peut-être, mais l'argument est sans valeur aucune, car s'il en avait le moindre, il concluerait à corriger l'inscription et non pas à la supprimer.

Inexact, parce que la bibliothèque reconstruite le fut ailleurs que sur l'emplacement de la bibliothèque incendiée? Pas sérieux, car l'inscription rappelle la destruction de la bibliothèque de l'Université et la reconstruction de ladite bibliothèque et elle est donc rigoureusement exacte.

Ne pas nuire à la reprise de relations scientifiques avec les Allemands? Et les fresques de la bibliothèque? Et toutes les inscriptions de Louvain, celle des nouvelles Halles en particulier? Et toutes ces torches sculptées dans la pierre et incrustées dans les façades des maisons détruites en 1914? Non, vraiment, il n'y a qu'une seule explication et il est heureux qu'une voix autorisée soit enfin venue la donner : M. Hoover a voulu, et les circonstances lui permettaient de vouloir, qu'on ne mette pas une inscription qui, paraît-il, pouvait nuire grandement à sa campagne présidentielle.

Et comment faire maintenant? Laisser l'inscription, c'est-à-dire exiger que l'autorité académique capitule? Enlever l'inscription alors qu'il est impossible de ce geste ne soit pas interprété par les Allemands comme une victoire morale? S'en tirer par une solution « moyenne » qui serait bien de chez nous?

Belges, ne vous échauffez donc pas pour une question qui n'en vaut vraiment pas la peine! Ces tristes querelles entre patriotes qui aiment la Belgique de tout leur cœur sont stériles et néfastes. En affaiblissant l'union nationale et la concorde entre citoyens, elles font le jeu de notre ennemi d'Irie.

Que le bon sens reprenne donc le dessus! Regrettons ce pénible incident louvaniste qu'il n'eût pas fallu rendre public et que ses auteurs involontaires eussent très certainement cherché à éviter s'ils avaient pensé à la réaction probable de l'opinion belge et étrangère, mais ne lui donnons pas des proportions qu'il n'a pas. Disons-nous que, vraiment, cette affaire de balustrade ne vaut pas que l'on se suspecte et que l'on se divise, que ce n'est, au fond, qu'une question électorale américaine, et que d'ameuter à ce propos les bonnes gens de chez nous ne peut que profiter au roi de Prusse!

Une opinion publique apaisée, la conviction généralement répandue que « l'affaire de Louvain » ne vaut pas que l'on se chamaille, permettraient aux autorités responsables de liquider au mieux un incident sans portée.

◆ Les journaux ont publié la photographie de la statue qui ornera la façade de la nouvelle bibliothèque. Il faut bien avouer que cette Minerve païenne, casquée, cuirassée, l'épée au côté et écrasant de ses pieds l'aigle germanique, représente très peu et très mal la Très Sainte-Vierge Marie, Mère du Christ et Mère de tous les disciples du Christ, y compris les Allemands.

Le sens catholique est heurté par tout ce qui tend à nationaliser les sublimes réalités universelles et supranationales de la religion.

◆ La Chambre des Communes a refusé d'approuver le Prayer-Book révisé, que lui soumettaient évêques et fidèles de l'Eglise anglicane.

Dans une lettre émouvante au Times — dont nous publierons la traduction dans notre prochain numéro — le vénérable Lord Halifax souligne tout ce qu'a d'inadmissible le contrôle des dogmes et de la discipline de l'Eglise d'Angleterre par un Parlement ou siège des Juifs, des païens, des non-conformistes et même des Hindous!

Les débats aux Communes ont montré — comme en décembre dernier — que la transsubstantiation est et reste le fond du débat.

Et sans doute est-ce une grande bénédiction pour l'Eglise d'Angleterre que ce rejet du nouveau Prayer-Book. Les Anglo-catholiques continueront à consacrer (invalidement, hélas!) à conserver, et à adorer ce qu'ils estiment être le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Deux mille pasteurs de cette fraction de l'Eglise anglicane ont proclamé publiquement les grands bienfaits spirituels de la « reservation ».

Il y a trente ans, il n'y avait que trente églises où on conservait les Saintes Espèces. Elles sont actuellement sept cents! Rien n'arrêtera ce mouvement. Et tôt ou tard, des divergences doctrinales radicales opposeront irrémédiablement diverses fractions de l'Eglise d'Angleterre. L'indiscipline actuelle (les évêques sont impuissants à imposer une doctrine ou une pratique quelconque, chaque pasteur en faisant pratiquement à sa guise), le chaos auquel le nouveau Prayer-Book voulait remédier, ce manque d'unité et d'autorité, finiront, avec la grâce de Dieu, nous voulons le croire, par ouvrir les yeux aux meilleurs de nos frères séparés et par ramener au bercail ces âmes pieuses et ferventes qui aiment sincèrement le Christ et que le Christ n'abandonnera pas.

Malines 1921-1925

L'Encyclique du Saint-Père sur la véritable unité religieuse, exposant avec tant de netteté la doctrine de l'unité de l'Église basée sur la primauté de juridiction du Siège de Pierre, vint commenter très opportunément le Rapport enfin publié des Conversations de Malines. Les dites Conversations se proposaient, on le sait, de procéder par voie d'affirmation : mettre en relief les points sur lesquels un accord pouvait être réalisé; écarter, au moins provisoirement, toute tentative d'arriver à des conclusions quelconques sur les points où un désaccord radical paraissait vraisemblable. Mais à mesure qu'on lit le Rapport, on se rend de plus en plus compte d'une différence fondamentale de conception à la base de l'accord partiel qui put être réalisé. Pour les membres anglicans des Conversations, l'unité du Corps du Christ est quelque chose de désirable mais non atteint encore. Pour les catholiques, elle est un fait acquis et une présupposition nécessaire. Là est le nœud vital de toute la question. Car l'union de l'Église d'Angleterre avec le Saint-Siège — but ultime des Conversations — à la supposer jamais réalisée, consisterait, non dans la réunion de deux parties séparées du Corps du Christ, mais dans l'adjonction, la réunion, d'un membre schismatique au Corps un et indivisible.

Implicitement contenu dans le rapport sur les Conversations de Malines, où ne sont pas publiées les conclusions d'ordre négatif, ce point est réitéré dans l'Encyclique du Saint-Père. Et les théologiens anglicans ne peuvent se résoudre à accepter ce point de vue.

Pourtant, que de raisons d'espérer la lecture du Rapport ne suggère-t-elle pas à ceux qui voient dans l'histoire déconcertante du renouveau anglo-catholique, le doigt de l'Esprit-Saint! Les hommes éminents qui prirent part aux Conversations de Malines du côté anglican représentent ce qu'il y a de meilleur et de plus sain, comme science et comme piété, dans une fraction de plus en plus nombreuse de l'Église d'Angleterre, et il est évident que ces hommes ont les yeux tournés vers Rome. Quelques phrases du Mémoire présenté à Malines au nom des catholiques sont bien significatives à cet égard. Parlant du langage employé par les Anglicans au sujet des droits et des devoirs du Pape, les catholiques s'expriment comme suit :

Si l'on essaie d'aller plus loin, et par exemple de caractériser par des traits particuliers le devoir du pape d'agir pour le bien général de l'Église universelle, si l'on entreprend de détailler les droits qui y correspondent, il se manifeste chez nos amis anglicans quelques répugnances à donner des précisions.

Il peut être utile cependant de reproduire ici quelques-unes de leurs expressions. Elles sont d'un haut intérêt, en ce qu'elles indiquent une même tendance de pensée, une pareille direction de recherche, et qu'elles permettent de présager un accord beaucoup plus étendu dans l'avenir.

Les nuances d'expression ont ici leur importance, à cause du fond qu'elles enveloppent et recouvrent : responsabilité spirituelle (spiritual responsibility); pouvoir spirituel de direction (spiritual leadership); surintendance générale (general superintendence); sollicitude du bien de l'Église universelle (care for the wellbeing of

the Church as a whole); il semble qu'à travers toutes ces expressions l'esprit s'attache à une conception très positive d'un pouvoir riche de contenu, mais dont on éprouve quelque embarras à circonscrire l'étendue. Des souvenirs anciens ont laissé quelque amertume dans les cœurs. Plutôt que de revenir sur les chemins du passé, l'esprit essaie de conjecturer les formes que l'action de la papauté pourrait prendre dans l'avenir. Mais ce qui perce à travers ces expressions, c'est le sentiment d'une haute mission qui est celle du pape, et qu'à la primauté d'honneur s'ajoute pour lui une « primauté de responsabilité » (primacy of responsibility).

Sans essayer pour le moment d'ajuster ces expressions au vocabulaire théologique de la doctrine catholique, ne peut-on espérer qu'en approfondissant ces pensées et en expliquant leur contenu il se fera un rapprochement sensible avec beaucoup de points de la doctrine sur la papauté catholique. Les études poursuivies dans le monde anglican semblent y acheminer.

Des divergences de vues ne pouvaient pas ne pas se produire entre les interlocuteurs de Malines sur la doctrine de la papauté, elles ne sont pas si radicales qu'elles excluent pour l'avenir les perspectives de reprise de la question avec de nouveaux éléments de discussion et des chances sérieuses de progrès dans l'accord des esprits et des cœurs.

Quoique vagues, ces termes n'en impliquent pas moins la tendance de considérer le Saint-Siège comme un centre d'unité nécessaire, non pas il est vrai, absolument nécessaire à la vie de l'Église, mais à tout le moins nécessaire à son bien-être normal. De là à la vérité, il y a loin, et le Saint-Père n'a pas manqué de le signaler; mais la conception de ces Anglicans révèle tout de même une mentalité susceptible de donner un jour des résultats féconds.

* * *

Pour un converti ayant connu intimement l'Église d'Angleterre, il n'est guère facile de comprendre comment les théologiens anglicans présents à Malines ont pu envisager pratiquement l'éventualité d'une union entre le Saint-Siège et l'Église d'Angleterre telle que celle-ci est constituée à l'heure actuelle. A supposer même réalisé l'espoir mythique de quelque compromis, de quelque capitulation de la part de Rome, on ne saurait se représenter l'Église d'Angleterre, avec les luttes intestines qui la travaillent et avec ses doctrines incompatibles entre elles, s'accommodant ou se rendant, car elle n'est pas une. Et cependant, l'union était bien l'objet ultime envisagé par les deux parties dans ces Conversations de Malines qui devaient déblayer, dans la mesure du possible, les approches de l'Union et en préparer les voies.

Pareille union est-elle possible? Dans l'état actuel des choses, évidemment : Non. Une Union devra impliquer l'acceptation des décrets des Conciles de Trente et du Vatican, même si le Saint-Siège faisait preuve d'une grande tolérance dans les questions purement disciplinaires : voilà ce dont aucun théologien catholique n'a jamais douté et ce que les représentants catholiques à Malines ont bien mis en évidence.

Dès ses débuts, l'Église d'Angleterre fut un compromis, destiné

à faire un tout d'éléments n'ayant jamais cessé de se combattre. Sa constitution même contenait des germes de désagrégation, et durant près de quatre cents ans, ces éléments mutuellement hostiles ont poussé côte à côte dans une intimité dénuée d'agrément. Nuances et divergences y sont innombrables, cela va sans dire; mais en gros, il y a trois grandes divisions : l'anglo-catholique, la moderniste, l'évangélique, représentant trois idéaux d'une incompatibilité radicale. A aucun titre, les Anglicans ne pouvaient parler, à Malines, pour toute l'Eglise d'Angleterre. Chacune des phrases par eux employées quand il s'agissait d'une affirmation d'ordre doctrinal, là même où ils apportaient des citations tirées des formulaires officiels de l'Eglise d'Angleterre, serait répudiée, quant au sens par eux donné à ces phrases, par d'autres hommes ayant d'autres opinions tout aussi représentatives de l'Eglise d'Angleterre. Celle-ci n'a pas, comme telle, une voix autorisée en ce qui concerne ces questions; et il lui est impossible, comme Eglise, d'accepter les décrets du Vatican et de Trente.

Toutefois, les Anglicans présents à Malines représentaient bien les idéaux et les aspirations d'une fraction du *Church of England*, nombreuse, sincère et dont l'importance augmente; fraction occupant au sein de cette Eglise une place historique; fraction s'harmonisant de plus en plus avec les idées et les méthodes catholiques. Le rejet par la Chambre des Communes du *Prayer-Book* révisé pourrait fort bien aboutir à la Séparation; déjà ce rejet a donné une puissante impulsion aux exigences qui visent à ce *Dissestablishment*. Et si — comme cela ne paraît pas invraisemblable — le *Prayer-Book* révisé est repoussé derechef (1), ces exigences vont devenir encore beaucoup plus opiniâtres. Comment douter que pareille Séparation de l'Eglise et de l'Etat ne mène à des changements radicaux? Il en résulterait, au sein même de l'Eglise d'Angleterre, une lutte intense pour la suprématie entre les éléments incompatibles ayant réussi à coexister jusqu'ici de par les limites imposées à leur développement par le contrôle de l'Etat.

Si pareille lutte devait se produire, il est possible que le parti anglo-catholique (j'emploie ici ce terme dans son acception la plus large) acquière la suprématie, revise dans un esprit catholique ses formulaires et sa liturgie et par là élimine les éléments modernistes et protestants. Dans une pareille éventualité, l'hypothèse d'une Eglise uniate ne serait pas tout à fait fantaisiste. Les grands bouleversements ont souvent imprimé aux tendances populaires d'étranges changements de direction et il doit sembler certain à tous ceux qui ont étudié le cours des événements ces dernières années, qu'au sein de l'Eglise d'Angleterre un grand bouleversement est possible sinon imminent. S'il a lieu, la tendance, déjà évidente, à regarder avec sympathie vers Rome comme le centre d'unité et la Mère des Eglises, cette tendance pourrait fort bien faire tâche d'huile, et changer une vague aspiration en un mouvement intense et décidé.

On a souvent reproché aux Conversations de Malines d'avoir encouragé de faux espoirs d'on ne sait quel accommodement entre le Saint-Siège et l'Eglise d'Angleterre, et d'avoir empêché ainsi des Anglicans qui l'eussent fait sans cela, de considérer bien en face les exigences de l'Eglise catholique quant à leur soumission. A supposer qu'il en eût véritablement été ainsi, l'Encyclique

(1) Ce qui vient d'avoir lieu (N. d. L. F.).

opportune du Saint-Père aura mis fin à ce danger. Mais ceux qui connaissent le mieux l'Eglise d'Angleterre savent que la grande majorité des fidèles que représentent les théologiens anglicans de Malines, aussi longtemps que la situation présente perdure, ne regarderont jamais leurs rapports avec Rome sous l'angle ou d'une soumission ou d'une non-soumission. Pour eux, il ne s'agit que d'une aspiration vague et attentive à l'Union avec une grande Eglise, qu'ils vénèrent à cause de son unité et de son témoignage incessant en faveur de la Foi, mais qui a des prétentions exagérées — leur a-t-on enseigné — et qui rendent une relation étroite impossible.

Peut-être sont-ce ces Anglicans-là que la Providence divine destine dans un avenir pas trop éloigné, à voir la dissolution de tout ce qu'ils ont appris à regarder comme permanent et arrêté à tout jamais. Si cette heure sonne, force leur sera de reviser intégralement toutes leurs opinions. Alors pourront être cueillis les fruits de ce qui a été fait déjà à Malines et de ce qui reste à faire si l'autorité ecclésiastique permet que les Conversations soient poursuivies. C'est ici l'occasion de citer quelques sages paroles de l'archevêque (anglican) de Cantorbéry : « J'ai toujours regardé les rapports personnels comme au plus haut point précieux pour mieux se comprendre dans les questions de foi ou d'opinion sur lesquelles on est en désaccord, quelque profond ou même radical que puisse être ce désaccord. Je le dis sans hésitation : ce serait pour moi un péché devant Dieu que d'« éteindre la mèche qui fume », en empêchant toute tentative de discuter ainsi en privé au sujet de nos divergences. »

Nous croyons que tout espoir n'est pas exclu de voir l'Eglise d'Angleterre — ou une fraction notable et organisée, séparée de celle-ci — libérée de la tutelle de l'Etat, et acquérant ainsi une voix vivante pour exprimer son opinion propre, arriver sous l'influence de ses chefs à une compréhension et une expression plus complètes de la Foi catholique, et, par là, se trouver en situation de solliciter l'acceptation *par*, et l'union *avec* le Siège de Pierre.

HENRY ST. JOHN, O. P.

(Traduit de l'anglais.)

Saint Bernard en conflit avec Cluny

Devenu abbé de Clairvaux, Bernard y maintenait soigneusement l'esprit austère qu'il avait apporté avec lui de Cîteaux, bien différent de Cluny.

Nous connaissons Cluny et Cîteaux. A Cluny, régnait la somptuosité de l'esprit; à Cîteaux, la rigidité de la lettre. D'un côté, richesse de l'art et splendeur des constructions; de l'autre, pauvreté et simplicité; chez les uns, centralisation outrée du gouvernement et exemption épiscopale; chez les autres, sage hiérarchie des pouvoirs et soumission à l'évêque du diocèse.

Deux saints vont entrer en lutte, chacun avec son idéal; deux conceptions, également défendables, vont s'affronter.

Pèlerinages à Lourdes

avec visites de
PARIS, BORDEAUX, PAU, BIARRITZ, CAUTERETS, GAVARNIE et LISIEUX
Départs : 3 et 24 juillet, 21 août, 11 septembre 1928.

S'adresser aux PÈLERINAGES EDGARD DUMOULIN, 147, BOULEVARD ADOLPHE MAX 147, BRUXELLES

Un incident de peu d'importance fut l'origine du conflit. Un jeune religieux, promis à Cluny dès sa naissance, était entré à Clairvaux. Peu après, alléché, flatté par des Clunisiens de passage, il s'évade en l'absence de Bernard pour se fixer à Cluny. Lettre violente de Bernard où les motifs de l'évasion, le luxe, le bien-être, le relâchement de l'autre abbaye, ne sont pas épargnés. L'abbé de Cluny était alors Pierre le Vénérable, « homme d'une extrême modération, le plus pacifique de son temps, d'une bienveillance universelle, d'une charité sans mesure », dont le premier soin comme abbé avait été de déraciner les abus introduits par le relâchement de son prédécesseur. Poussé par les siens, l'honneur de son abbaye étant en jeu, il riposte à Bernard. Et voilà les deux chefs du monde monastique aux prises; l'un, le zèle, la piété, le génie; l'autre, la douceur d'âme, la sérénité de l'esprit, la délicatesse même.

Avec autant de finesse que d'érudition, non sans quelque grain de sel, Pierre le Vénérable s'élève contre les « Pharisiens de l'Évangile », ces « hommes saints et parfaits », qui trouvent tout mal chez leurs voisins. « Vous êtes soumis aux évêques et nous au pape : leur est-il inférieur? Et nos pelisses, nos fourrures sont-elles si contraires à la règle qui ordonne des vêtements conformes au climat? Notre travail intellectuel vaut-il moins contre le désœuvrement que celui des mains? Ne savez-vous pas que certaines règles sont immuables et que d'autres changent selon les temps et les lieux?... La charité, la charité : voilà la loi de tous les changements et leur fin. » (*Pierre le Vénérable*, L. 28.)

Bernard se défend par la rédaction de sa fameuse *Apologie*, adressée à son ami Guillaume de Saint-Thierry. Elle est, dans certaines parties, une véritable diatribe.

Adroitement, il commence par rejeter le reproche de pharisaïsme. Si à Clairvaux des critiques acerbes et envieuses ont été émises contre Cluny, il ne ménagera pas les coupables. Entrant dans les vues de Pierre le Vénérable, il invective contre ses propres moines de Clairvaux en ces termes :

« O, sous vos haillons, les plus misérables des hommes, vous vous croyez les seuls justes, les seuls saints, les seuls moines; tous les autres ne sont que des violateurs de la règle... ô juges des autres! Bel Ordre de religieux inquisiteurs de la conduite d'autrui! ô porteurs de poutres dans l'œil et chercheurs de paille dans celui des autres!

« Leurs habits, leur régime, leur travail ne sont pas conformes à la règle? Votre manque de charité l'est-il davantage? Vous mettez tous vos soins à vêtir vos corps selon la règle et, contrairement à la règle, vous négligez d'orner votre âme! C'est donc la tunique, c'est donc la coule qui font le moine et non la piété, l'humilité véritables? Pleins de vous-mêmes et de mépris pour les autres vous critiquez les pelisses comme si l'humilité, enveloppée de fourrures, ne valait pas mieux que la superbe en tunique! Vous nourrissez vos corps de fèves et votre esprit d'orgueil; vous condamnez les mets accommodés au gras; comme s'il ne valait pas mieux user d'un peu de graisse dans ses aliments que s'emplir de légumes jusqu'à n'en pouvoir plus... L'humilité et la charité valent mieux que le jeûne et la mortification des sens, quand ces derniers exercices ne sont que cela.

« ... Moi, censurer Cluny, Cluny que je révère, dont le genre de vie est saint, honorable, remarquable par sa pureté, inspiré par l'Esprit-Saint, éminemment propre à sauver les âmes! Il me souvient d'avoir reçu quelquefois l'hospitalité dans les monastères de cet Ordre : que le Seigneur rende à ses serviteurs les soins et les respects qu'ils m'ont prodigués! Je me suis recommandé à leurs prières. J'ai assisté à leurs conférences; j'ai eu souvent des entretiens spirituels, soit en public au cha-

« pitre, soit en particulier dans leurs cellules... Qu'on ne m'accuse pas de condamner un Ordre que je recommande même à mes amis! »

Et il compare les Ordres religieux à la tunique du Christ, variée, aux mille couleurs, et cependant sans couture : « Ce n'est pas à nous, dit-il, de la déchirer. Ne pouvant embrasser toutes les observances, j'en embrasse une par la pratique et toutes les autres par la charité! »

Mais cette satisfaction donnée à l'amour-propre de l'adversaire, le saint se reprend et passe à l'attaque. Il fait une satire virulente du régime et des richesses de Cluny : luxe de la table et du vêtement, luxe de l'église, des cloîtres et des bâtiments. Au réfectoire, on multiplie les plats; on sert d'énormes poissons qu'on passe à deux reprises, frits au beurre ou à la sauce piquante; on prépare les œufs de mille façons, délayés, durcis, brouillés; on boit le vin pur, non coupé d'eau, et, aux grandes fêtes, mélangé de miel ou-saupoudré d'épices!

Et voyez ces tuniques, ces manteaux d'étoffes fines et précieuses, ces fourrures de peaux de chats et de bêtes exotiques, et dans les sorties, ce train de voyage scandaleux!

Dans l'architecture des églises, quelles proportions démesurées! Que de décors! Une profusion d'images coloriées, de sculptures fantasques, de riches autels; un luxe de couronnes de lumières, de lustres, de candélabres — arbres gigantesques d'airain massif — croix et reliquaires d'or et d'argent, ciselés avec un art infini, ornements de soie miroitante, chants harmonieux pour charmer les oreilles, bref, une mise en scène plus propre à distraire qu'à nourrir la dévotion des fidèles! Je le veux bien, c'est pour la gloire de Dieu. Et le monde charnel peut en être édifié; mais nous, moines, sommes-nous encore du monde? et à l'école de ses œuvres? servons-nous encore ses idoles?

Et passant aux représentations symboliques des vices et des vertus, connues sous le nom de bestiaire religieux, sculptées aux chapiteaux des colonnes et peintes dans les entrelacs des vouîtes :

« Dans les cloîtres, dit-il, sous les yeux des frères occupés à lire, à quoi bon ces monstres ridicules, ces belles horreurs et ces horribles beautés? A quoi bon ces singes immondes, ces lions farouches, ces centaures monstrueux?... ces êtres, mi-bêtes et mi-hommes, ces guerriers fonçant dessus, ces chasseurs jouant de la trompe..., ces quadrupèdes à queue de serpent, ce cheval qui finit en chèvre, bête à cornes avec une croupe de haridelle, etc. Enfin, de tous côtés apparaît une si grande et si étonnante variété de formes, qu'il est plus agréable de lire les marbres que les manuscrits, et de passer ses journées à admirer ces choses, l'une après l'autre, que de méditer la loi de Dieu. » (*Apologie*).

Bernard, remarquons-le, ne dit rien des mœurs privées ni du service de Dieu à Cluny, ce qui est un grand éloge chez cet indépendant et terrible censeur.

On sera tenté de le trouver étroit d'esprit et trop peu sensible aux beautés de l'art.

Nous connaissons par ailleurs le régime de Cluny et on peut se demander quel institut, si sévère qu'il soit, se contenterait du régime « relâché » de l'illustre abbaye. Saint Pierre Damien (1079) qui, on le sait, n'y allait pas de main morte, à la suite de pieuses instances probablement et pour mettre fin « au scandale », l'avait déjà voulu réformer. L'abbé pour lors, saint Hugues, lui répondit avec cette familiarité propre aux saints : « Père très aimé, avant de tenter d'augmenter nos mérites en augmentant

« nos pénitences, essayez de porter vous-même pendant huit jours le poids que nous portons et vous verrez s'il y a moyen d'y ajouter. Tant que vous n'aurez pas goûté d'un pareil mets, vous ne saurez pas quelle quantité de sel il faut pour l'assaisonner, tant que vous n'aurez pas mis votre petit doigt à notre tâche, vous n'en connaîtrez au juste ni l'étendue ni la pesanteur. » Pierre le fit. Au bout de huit jours, il n'en pouvait plus et se garda d'insister. Il se jeta aux genoux de tous, demandant en grâce de ne jamais l'oublier dans leurs miséricordieuses prières.

Cluny était somptueux. Le luxe est à la gloire de Dieu et sert à élever les âmes, reconnaît notre saint lui-même. Il aurait pu l'excuser là où ces âmes affluent. Celles-ci ne sont pas toutes à la taille de l'abbé de Clairvaux qui pouvait, lui, se passer d'échelons sensibles et atteindre, de son vol bernardin, des hauteurs sublimes. Quant au travail intellectuel, qui, à Cluny avait pris le dessus sur le travail manuel, il est difficile de mettre la critique, même pour le XII^e siècle, au juste point. Que le poisson parût à table et circulât deux fois, qu'on y servit l'hémine de vin, autorisée d'ailleurs par Benoît, était-ce si grand luxe? Et le verre de vin épicié aux grandes fêtes était-il si damnable? Bernard n'avait pas tort de vouloir mettre la mortification à la base de l'ascèse chrétienne. Sans doute, répondait Pierre le Vénéral, il faut dompter le corps, mais pas le débiliter au point de le rendre incapable de travailler.

Les deux conceptions ont encore leurs partisans aujourd'hui : l'une veut la mort des sens, presque absolue, par anticipation; elle est pour les forts; l'autre, qui tient compte de la faiblesse humaine, est pour le grand nombre.

Toutes les deux ont servi et servent toujours la cause de l'Eglise, qui, sagement, modère les ardeurs imprudentes : elle se réserve d'approuver ou non les règles des instituts religieux; elle leur impose des normes dans l'esprit de charité et selon la perfection évangelique.

Quant à l'exemption épiscopale, critiquée par saint Bernard, personne n'ignore plus de nos jours combien, sagement interprétée, et sous les réserves mises par Rome même, elle sert au bien de la religion. Grégoire VII, après avoir, en plein concile de Rome (1077) loué la sainteté des abbés et la ferveur des moines de Cluny, ajoutait : « Là, personne ne fléchit le genou devant Baal. » Toujours fidèles à la liberté et à la dignité qu'ils tiennent de l'Eglise, ils ont noblement soutenu son autorité et ne veulent être soumis à d'autre puissance qu'à celle de saint Pierre. »

Ce conflit que nous avons rapporté sans parti pris, ne fut pas sans produire un bien plus général. Il servit, vu la haute position des antagonistes, à intensifier l'esprit de réforme, à enrayer la décadence en maintenant les droits de l'Evangile; il rappela à tous, aux Ordres religieux, au clergé, aux classes élevées et aux masses populaires l'idéal chrétien, qui n'est pas la jouissance, mais l'esprit de sacrifice.

* * *

L'avertissement, donné par celui qui était déjà l'oracle alors, porta. Sous l'impulsion de Pierre le Vénéral, deux cents prieurs et douze cents moines clunisiens se réunirent en chapitre à Cluny. La loi du silence strict fut rétablie dans les salles communes; des deux récréations quotidiennes, « spirituelles » cependant, l'une fut supprimée; l'antique et saint travail manuel fut remis en honneur, à côté de l'intellectuel; l'admission à l'infirmerie, « assez facile » jusqu'alors, rendue plus difficile. La réforme s'étendit, paraît-il, aux larges manteaux et aux « malheureuses pelisses » et jusqu'au vin épicié des grandes fêtes, sauf le vin traditionnel et sacré du jeudi-saint (1).

(1) ORDRE DE VITAL, *Histoire eccl.*, XIII.

C'était donner raison à saint Bernard. Il l'apprit avec joie et en témoigna sa satisfaction dans une lettre au pape Eugène III. On ne s'embrassa pas cependant. Cluny et Cîteaux restaient de tendances et d'esprits trop différents.

Heureusement, la réforme ne toucha pas à la culture de la science et des beaux-arts. Emile Mâle, dans son bel ouvrage sur *l'Art religieux du XII^e siècle en France*, a raison de s'en féliciter :

« Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ces grands hommes? Ils crurent à la vertu de l'art! Au moment où saint Bernard dépeuplait ses églises de tous leurs ornements, Pierre le Vénéral faisait ciseler des chapiteaux, sculpter des tympans. L'éloquence de l'ardent apôtre de l'austérité ne lui persuada pas que la beauté fût dangereuse; il y voyait au contraire, comme disait saint Odon, un pressentiment du Ciel. L'amour de l'art est une des grandeurs de Cluny qui en eut tant!... Les Clunisiens avaient mille fois raison. Pour être pauvre comme saint Bernard, il fallait une merveilleuse richesse intérieure; l'humble fidèle avait besoin que l'on vint à son secours. Qui pourrait dire combien d'âmes ont été émues, soutenues, consolées au cours des siècles par ces bas-reliefs, ces chapiteaux, où il y a tant de foi et d'espérance? Je l'ai senti vivement moi-même en déchiffrant ces vieux récits sur la prière, dans la lumière des cloîtres ou dans le demi-jour des églises romanes. » (*Prél.*, p. III.)

L'exemple réformateur de Cluny s'étendra, dans une certaine mesure, aux autres ordres religieux, anciens et nouveaux, avec lesquels l'abbé de Clairvaux fut en contact, soit directement, soit par l'influence de ses écrits : aux Bénédictins (abbayes de Cambrai, de Reims, de Saint-Bertin, de Saint-Médard, etc.) aux Chanoines réguliers des diverses congrégations (Saint-Victor de Paris, Prémontrés, Aroaise, etc.) et jusqu'aux religieux de la Grande-Chartreuse, où notre saint va s'édifier pourtant.

Saint Bernard ne connut pas personnellement saint Bruno. Mais la réputation de sainteté de ses disciples lui inspira le désir de visiter la Grande Solitude, où l'impatience de voir le célèbre abbé n'était pas moins vive.

Le monastère avait alors pour prieur, Guigues, le cinquième depuis sa fondation, et le premier rédacteur de ses statuts, connu par de nombreux ouvrages de mystique et d'ascèse. Pierre le Vénéral dit qu'il était la fleur et la gloire de la religion... et que les paroles sortant de sa bouche venaient, comme autant de traits enflammés, embraser son cœur et lui faire presque oublier les choses de ce monde. » (*Lettres*.)

On s'écrivit d'abord des lettres qui sont de vrais traités d'amour de Dieu. « Chaque syllabe que je lis, dit Bernard à son tour, et que je roule dans ma bouche, allume comme une étincelle dans mon cœur... Je n'osais vous écrire, dans la crainte de troubler le saint repos que vous goûtez en Dieu... Mais ce que la crainte n'ose, la charité le fait. » Et voulant diminuer la réputation de sainteté qui lui avait été faite : « Ayez pitié de moi, ajoutait-il, et croyez bien que je ne suis pas tel qu'on le pense et qu'on le dit. »

Enfin, passant par Grenoble pour voir l'évêque saint Hugues, Bernard visita la Chartreuse. La mortification, la pénitence, le travail, les offices de ces religieux vivant dans des maisonnettes séparées, sans se voir sauf à la prière et à la messe, leur silence perpétuel, leurs jeûnes rigoureux et fréquents, tout devait plaire à l'abbé de Clairvaux. Aussi leur resta-t-il intimement uni. Et ce sera sur leurs encouragements qu'il commentera le Cantique des Cantiques, cet épithalame sublime du divin amour.

Un incident du départ faillit gêner la sainte impression de cette visite. Les religieux étaient interdits : quel beau palefroi, richement harnaché, au service d'un abbé si mortifié et si sévère contre le luxe ! Tout s'expliqua : c'était un cheval prêté par un clunisien ; le saint l'avait monté sans s'inquiéter de ce qu'il était, sans y jeter un regard.

Une réforme des plus remarquables fut celle de l'abbaye royale de Saint-Denis, à la suite de la conversion de Suger.

L'antique monastère, tristement réputé par des désordres antérieurs, ressemblait à une cour princière, par le train somptueux et par la nature... des affaires qu'on y traitait. On y avait entrée libre ; les femmes mêmes n'étaient pas toujours exclues : « Officine de Vulcain, dit Bernard, et synagogue de Satan ! » L'abbé Suger, ô scandale ! voyageait avec une escorte royale de soixante chevaux et plus ! Grâce à Bernard, la conversion de l'abbé ainsi que la réforme du monastère, furent complètes. Le puissant ministre, aux applaudissements de Bernard, se fit lui-même réformateur, à Compiègne, à Argenteuil, à Sainte-Geneviève. (*Lettre à Suger*). Dans son abbaye de Saint-Denis, bâtie sur un plan splendide, avec une bibliothèque unique pour le temps et une église dont les vitraux et les sculptures étaient d'une richesse artistique incomparable, il se contenta désormais d'une cellule large de dix pieds et longue de quinze, meublée d'un lit de paille que recouvrait pendant le jour un modeste tapis. C'est là que le premier ministre de Louis VII s'adonna encore pendant des années aux affaires de l'Etat, tout en consacrant de longues heures du jour et de la nuit à la prière et à la contemplation.

PAUL MITERRE.

La Brileuse⁽¹⁾

La « Brileuse », la femme qui habite les « briles », les bruyères de la forêt du Haut-Morvan, c'est le titre d'un roman. Et je vois d'ici le mouvement d'impatience des lettrés délicats : nous sommes fatigués de l'histoire banale et brutale aux péripéties connues d'avance et nous sommes aussi fatigués de ce moyen inconstant qu'on substitue aujourd'hui au roman pour le renouveler. *La Brileuse* est bien autre chose : c'est une histoire dramatique, variée, bien construite, l'histoire d'une femme passionnée, et c'est une étude de mœurs, un effort pour pénétrer dans une âme fermée, dans une race énigmatique, dans un paysage qui se dérobe. Et l'auteur ne triche pas ; pour mener sa triple enquête, il entre résolument dans le jeu ; il a été témoin des événements qu'il raconte, il en a été ému et excité à chercher le secret qu'ils recèlent. Les incidents et les résultats de cette enquête barrésienne sont racontés dans un style sobre, nerveux, vivant, tout frémissant d'une humanité généreuse.

Allons d'abord au centre du livre, à ces pages 108 à 120 qui sont pleines d'une si riche substance. Montmorillon, au cours d'une chasse, s'est arrêté à Pierre-Lurette « qui émerge comme un rocher battu par les vagues d'un océan de forêts », au-dessus des montagnes du Haut-Morvan. Il interroge le paysage. « Je demande à cette forêt, à ce haut promontoire d'un pays que j'aime et où je suis né, de m'expliquer l'âme fermée de ses habitants. Mon instinct

(1) R. de Montmorillon : *La Brileuse*. (Collection La Nef) Editions Spes.

d'autochtone m'avertit avec certitude que je suis ici dans un de ces lieux où se dissimule le visage secret d'une terre qui ne se révèle qu'à ses véritables amis. Et que veux-je étreindre ici, moi infime, méprisable unité d'une race, si ce n'est sa transmission, sa durée à travers les âges ? Oui, cela seul importe dans une méditation ordonnée pour saisir le secret d'une terre qui me livrera par surcroît le secret des âmes closes de ses habitants. Ces âmes repliées volontairement sous le masque immobile, où les yeux sont des flammes mortes, se dérobent dans le maquis des préjugés ataviques. Leur pays m'expliquera leurs cœurs qui ne s'émeuvent point pour des nuances, mais que des événements imprévus suffisent à précipiter tout à coup dans les résolutions les plus extrêmes.

Sur ce haut lieu, la méditation s'étale avec ampleur, toujours ramenée à son centre par une intelligence lucide. Le paysage s'ordonne et explique les âmes. Ce qui manque à cette race c'est ce qui manque à cette terre, l'équilibre qui fleurit en Ile de France ou aux rives de Loire. L'équilibre est un produit de la raison ; ici le calme apparent procède de la stagnation. Survienne la tempête qui creuse des gouffres dans cette mer immobile, de cette monotonie surgit un effroyable chaos, et la barbarie reparait à plein. Elle s'est conservée intacte, car de même que le granit de Pierre-Lurette n'a pas de fissures où le dissolvant calcaire ait pu s'introduire, la race est restée imperméable et la chimie sociale moderne ne l'a pas entamée. Elle se défend par une force d'inertie que rien ne déconcerte, par une passivité qui fait bloc, par la non-résistance au mal qu'on ne peut empêcher, par une sorte d'immobilité et de surdité morale. Et pourtant cette race connut autrefois de beaux élans idéalistes et des enthousiasmes vainqueurs ; elle conserve tout au fond d'elle-même, comme le sol garde dans ses flancs des trésors minéraux, des sources de beauté morale ; mais quelle baguette les délivrera et les fera jaillir ?

Joséphine Taverne, dite la Fine, dite la Brileuse, l'héroïne du roman, est bien le type représentatif de cette race. Petite paysanne timide et obstinée, portant dans un corps maigre et noueux une âme inquiète, elle va résignée d'avance au malheur mais luttant patiemment contre ses atteintes, silencieuse à travers la vie. « C'est une concentrée, une muette, une vraie paysanne de chez nous. Rien n'arrive à percer leur dure écorce... Ils ne vibrent pas, ils ne frémissent jamais... La charte de leur vie sentimentale est écrite sur ces dures tables que sont les mœurs et coutumes. Mais qu'un accident les fasse sortir de la voie traditionnelle, alors on rencontre folies, crimes et suicides.

La pauvre créature est prise dans une aventure navrante, alors qu'elle était faite pour la paix des existences banales. Malgré la médiocrité de sa condition elle a été heureuse jusqu'au jour où commence le drame. Aînée d'une famille nombreuse, elle est entrée en condition chez les Desvignes, des paysans plus fortunés et elle a connu des bonheurs enfantins en gardant ses moutons à travers les landes parfumées. Puis son cœur a battu plus vite, elle a aimé le fils de la maison, Louis ; elle l'a épousé. Ils se sont installés à la lisière de la forêt, aux Briles, dans un petit domaine austère et solitaire où ils ont caché leur amour. Un fils est né. Puis Louis s'est « dérangé ». Il a passé ses nuits à l'affût ; il est tombé sous la domination d'une aventurière redoutable. Accusé de crimes mystérieux, il est arrêté, il est en prison.

Le calvaire de la Brileuse commence. Elle aime toujours son Louis, son Louis infidèle, son Louis coupable. Mais elle touche le fond de la désolation humaine parce qu'elle entre dans la solitude totale : ses voisins lui tournent le dos et la montrent du doigt ; ses beaux-parents la rendent responsable de ce qui arrive et la mettent à la porte de leur maison ; ses parents la renient ; elle est chez eux, comme chez tous, la pauvresse indésirable. A bout de forces, elle se résigne à la défaite définitive, elle va se tuer. C'est à ce moment

décisif qu'elle rencontre l'auteur qui la sauve de la tentation, lui tend la main et l'aide à se réconcilier avec la vie.

Tout le monde autour d'elle, ses parents, sa sœur, lui conseille le divorce et le départ. Elle s'obstine à rester et à reconquérir son mari. Le prisonnier buté ne parle que de vengeance; une fois sorti de prison, il châtiara ses accusateurs et il quittera le pays. Il faut le décider au calme, à l'acceptation de ce qui est, au recommencement de la vie. Il se laisse faire; il promet d'être un autre homme; il sort de prison et aux Briles, en effet, la vie recommence. La Fine se dit heureuse. Mais Louis se dérange de nouveau et la Brileuse s'enferme dans un silence de tombe pour cacher d'inquiétants mystères. L'accusateur et le rival de Louis a été noyé et Louis est accusé de sa mort. Une nuit la ferme des Briles est incendiée et Louis accuse de ce crime le fantôme du mort. Le voilà maintenant épileptique, hanté de visions monstrueuses, ne sortant jamais sans son fusil armé contre des ennemis invisibles.

La Brileuse s'incline et accepte. Elle aime Louis; elle s'attache à lui; elle le défend. Elle le guérira peut-être. La voilà avec lui dans une ferme où l'auteur les a accueillis après leurs malheurs. Ses yeux ont retrouvé leur flamme, elle sourit à la vie, elle attend un autre enfant. Toujours dressée contre les ennemis mystérieux qui menacent la tranquillité de son Louis, elle tait ses angoisses. Interrogez-la vous ne saurez pas le secret de son âme.

Montmorillon s'est obstiné à déchiffrer ce secret. A certaines minutes, il s'est cru sur le point de le saisir: attendrie, la Brileuse pleurait, disait des mots de reconnaissance, ébauchait une confidence. Mais bientôt, elle rentrait dans le silence, par timidité, par un instinct profond de défense ou peut-être parce qu'elle n'avait rien à dire, ne voyant pas clair elle-même dans les agitations de son propre cœur. Le psychologue s'émeut au contact de ce mystère. « Petite morvandelle inexpressive et muette, quel enrichissement m'apporte ton martyre, qui n'a que moi pour témoin! On m'avait dit — et j'allais le croire — que sous cette façade de ton visage pareil aux solitudes sévères, rien ne vivait, qu'il ne se passait rien derrière ce masque. Ce n'est pas vrai. En me penchant sur toi, c'est mon propre champ que je fouille. Ne me remercie pas. Ton cœur m'aide à comprendre le mien. » A vrai dire, le cœur humain reste une énigme; en pénétrant à certaines profondeurs, on aperçoit des lueurs; mais il est vain de vouloir aller plus avant. L'artiste grec qui a prétendu nous donner de l'expression humaine une forme éternelle lui a fait un masque immobile et pour que l'homme plastique ne fût pas trahi pas son âme, il lui creva les yeux. » Seul, le Christ est témoin du fond des âmes et de la délivrance des puissances captives; quand la Brileuse se croit bien seule, au carrefour, elle s'arrête au pied du Calvaire; elle pleure en sécurité, elle met à nu toute l'horreur de ses angoisses, et comme elle entend des paroles fraternelles, elle lève vers le Crucifié des yeux apaisés. Cette notation donne au livre de Montmorillon, une très haute portée: ce n'est pas seulement l'âme des Morvandelles qui est un chaos de forces maléfiques; toute âme humaine est hantée par les mêmes puissances de désordre; et l'histoire nous apprend que le Christ seul peut les pacifier.

La Brileuse est pour la *Nej* un enrichissement. Cette collection littéraire n'a pas cherché à impressionner les snobs par le tapage de sa réclame. Dans le flot tumultueux de la production contemporaine, qui nous submerge et nous déconcerte, en face d'œuvres faisantées ou balbutiantes que l'on cherche à nous imposer à grand renfort de publicité et de prix de toute sorte, *La Nej* a voulu donner des œuvres probes, d'une tenue littéraire impeccable. On connaît les premiers volumes. Les trois derniers qui ont paru s'imposent à l'attention de tout homme qui cherche dans les livres autre chose qu'une frivole distraction. *L'Homme qui ressuscita d'entre les vivants* est le drame d'une génération et il pose avec

force quelques questions que la conscience catholique ne peut pas éviter. *L'itinéraire philosophique de Maurice Blondel* expose avec une clarté à laquelle l'exégèse philosophique ne nous avait pas accoutumés, la pensée d'un des plus grands philosophes chrétiens de ce temps, celui peut-être qui a excité le plus de curiosités et soulevé le plus de polémiques. *La Brileuse* apporte une formule de roman où le drame et l'analyse sont harmonieusement fondus et où le barrésisme nuageux et trouble qu'on voulait nous imposer est enfin décanté.

J. CALVET.

L'incident du Dogger-Bank et les germes de la Triple-Entente⁽¹⁾

C'est au beau milieu de tous ces événements préliminaires que j'eus la visite, absolument inattendue, d'un personnage digne d'attention sous divers rapports, visite qui m'a laissé, comme je l'ai dit plus haut, une très profonde impression. C'était Petro Ivanovic Rackovsky, le très habile chef de notre police d'Etat à l'étranger, dont l'originale carrière venait d'être interrompue à cette époque par le scandale du fameux charlatan Philippe, digne prédécesseur du fatal Raspoutine (2). Sa manière d'être un peu trop insinuante et son parler mou et presque suave — on eût dit un grand félin cachant soigneusement ses griffes — n'obscurcit en moi que pour quelques instants la vision nette du fond de cet homme, de sa fine intelligence, de sa ferme volonté et de son profond dévouement (malgré sa disgrâce immédiate) aux intérêts de la Russie impériale.

— Vous vous étonnez peut-être de ma visite, me dit-il, et je dois vous avouer que j'ai beaucoup hésité à me mêler de choses qui ne me regardent plus aujourd'hui. Mais le sentiment de mon devoir envers notre patrie et notre souverain m'a suggéré l'idée de tenter auprès de vous une démarche qui pourra contribuer, peut-être, à faire aboutir votre tâche à bonne fin. Je voudrais, notamment, vous exposer mon opinion sur l'incident de Hull et sur les moyens d'arriver dans cette affaire à une solution favorable aux intérêts russes.

— Je vous remercie bien et je suis naturellement tout oreilles; mais... pourquoi ne voulez-vous pas plutôt confier ce que vous auriez à dire au chef de notre délégation, l'amiral Dubasov?

— Pour la simple raison qu'en sa qualité d'officier de la marine impériale — et en homme irascible (dit-on) par dessus le marché — l'amiral pourrait commencer par prendre en très mauvaise part mes ouvertures et finir par n'ajouter aucun crédit à mes suggestions d'ordre politique. Voici, du reste de quoi il s'agit.

Et M. Rackovsky m'exposa ses conjectures, ses appréhensions et aussi ses espérances qui me parurent dignes de la plus sérieuse attention.

Pour lui, la version officielle russe de l'incident de la mer du Nord, fondée sur les rapports les plus confidentiels et, semblait-il, les plus véridiques de l'amiral Rozdestvensky, aurait été un énorme bluff dû au désir très naturel de ce dernier d'esquiver sa responsabilité de commandant en chef de l'escadre pour la grosse et, en partie, ridicule erreur, méprise ou malentendu dont il avait été victime près du Dogger-Bank. En tout cas, il n'y aurait eu aucun torpilleur ou autre bâtiment de guerre japonais

(1) Voir la *Revue catholique* du 15 juin.

(2) On trouvera des renseignements exacts sur le « thérapeute » Philippe dans M. PALÉOLOGUE, *La Russie des tsars pendant la grande guerre*, t. I, p. 211 et suiv. L'éditeur russe du *Journal* de Nicolas II — publiciste dont l'ignorance ou la mauvaise foi saute aux yeux — affuble ce faux médecin de Lyon, on ne sait trop pourquoi, du titre de « père » (voir p. 130, 133, 209, notes de l'éditeur).

dans ces parages dans la fatale nuit du 22 octobre. Au point de vue psychologique, tout l'incident s'expliquerait très bien par le « scandale » du transport *Kamcatka* (dont, jusqu'alors, je ne connaissais pas le premier mot), qui aurait eu lieu quatre heures avant l'incident principal. Le dossier de ce scandale était, selon Rackovsky, le secret professionnel le plus jalousement gardé par nos marins... Dans ces conditions (tout comme M. de Martens à Pétersbourg), il me suppliait de n'ajouter aucune foi aux nombreux « témoins » étrangers de la présence de bâtiments suspects » au Dogger-Bank, que des agents secrets du département de la police russe étaient en train de racoler parmi la lie de la population maritime des régions de la mer du Nord; et, comme argument *ad hominem*, décisif à nos yeux, il ajoutait le précieux renseignement que cette dernière besogne quasi patriotique était confiée au fameux Manassevic-Manouilov, dont les ténébreux exploits devaient malheureusement remplir encore pendant bien longtemps les fastes de notre ministère de l'Intérieur, jusqu'à l'époque de MM. Surmer et Protopopov (1). Quant au côté politique de tout cela, M. Rackovsky était d'avis que, si le danger d'une défense trop préemptoire de l'insoutenable thèse de nos marins pouvait être décemment évité, il y aurait tout lieu de s'attendre, les Français aidant, à voir les Anglais très conciliants à notre égard. Pourquoi? Parce que, d'après ses observations, personne ne pensait plus à Londres à chercher querelle aux Russes, qu'il s'agissait, bien au contraire, de détourner de la malheureuse idée de se jeter dans les bras des Allemands...

A cet endroit, naturellement, je dressai l'oreille.

— Pardon, M. Rackovsky, mais est-ce que vraiment, dans la pensée des hommes politiques de Paris ou de Londres, une pareille idée existerait à Pétersbourg?

— Evidemment, on ne sait rien de positif sous ce rapport, ni à Londres ni à Paris. Mais ce qui est incontestable, c'est le fait qu'une vague inquiétude de ce genre existe dans les deux capitales. On se demande déjà si la politique antirusse des alliés du Japon ne s'est pas engagée trop loin et si, d'autre part, l'attitude trop correctement « neutre » de la France, alliée de la Russie, ne poussera pas cette dernière à aller chercher ailleurs des amis moins timides! Bref, Berlin ne dort probablement pas. Or, vous devez savoir que l'éventualité que j'indique en ce moment est (et sera longtemps) le cauchemar du Foreign Office et ne plairait que très médiocrement à M. Delcassé. Du reste, — il vous en parlera lui-même un de ces jours...

Sur ces dernières paroles, tout à fait inattendues, et qui ne manquèrent naturellement pas de produire sur moi leur effet bien calculé, M. Rackovsky se leva, me promettant de venir quelquefois prendre de mes nouvelles.

De ses confidences, deux points surtout attirèrent mon attention toute particulière et excitèrent même, si je puis dire, ma curiosité professionnelle. C'étaient, naturellement, ce qu'il disait de M. Delcassé et de l'affaire du *Kamcatka*.

Pour la première question, supposé que mon visiteur fût bien renseigné (et il en avait tout l'air), je me demandais avec curiosité comment et à quelle époque de nos travaux le ministre français pourrait s'arranger pour me parler affaires. Nos visites officielles étaient terminées; la Commission internationale d'enquête siégeait bien au quai d'Orsay, mais elle n'avait plus rien à faire avec M. Delcassé; et celui-ci, du reste, devait de son côté éviter toute apparence d'ingérence politique dans ces délibérations techniques de marins et de juristes.

La solution de la difficulté se trouva aussi simple que l'œuf de Colomb. Trois jours plus tard, tous les membres de la Conférence reçurent une invitation du ministre des Affaires étrangères de France à un déjeuner officiel au quai d'Orsay, et, par un prodige d'interprétation protocolaire, je me trouvai placé à table à gauche de M. Delcassé.

Le déjeuner à peine commencé, à notre premier verre de champagne (c'était de la tisane de champagne, vraiment exquise, qu'on a tort d'avoir délaissée de nos jours), le ministre me questionna très gentiment sur mes impressions de Paris et, sans trop perdre de temps, entra immédiatement *in medias res* de l'incident de Hull.

Ce fut avant tout, comme je m'y attendais, un exposé succinct du point de vue français sur cette affaire, qui ne manquait jamais de nous révolter encore à cette époque: un genre de sympathique et condescendant consolation, reconnaissant implicite-

ment notre grosse erreur et cherchant des circonstances atténuantes... Je protestai de mon mieux, non sans une pointe de doute dans mon for intérieur depuis le plaidoyer négatif de Rackovsky.

— Mais je ne veux, du reste, préjuger de rien avant l'arrêt final de la Commission, répliqua le ministre. Je vous donne seulement mon impression personnelle d'après les quelques informations, peut-être défectueuses, qui me sont parvenues jusqu'à présent. Ce qui m'intéresse surtout dans tout ceci, c'est l'aspect politique de l'affaire. Il serait vraiment malheureux que, malgré les bons offices de la France, vos conversations au sein de la Commission d'enquête ne servissent qu'à envenimer davantage l'état des esprits à Pétersbourg et à Londres. Nous espérons bien, au contraire, et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour arriver à ce résultat, que le différend sera aplani à la satisfaction de tout le monde, et que ce fâcheux incident, comme cela arrive parfois dans la vie, sera pour l'avenir un de ces tournants de l'histoire où d'anciens ennemis auront fait le premier pas pour mieux se comprendre et peut-être pour suivre dorénavant le même chemin...

— Le même chemin, à trois?

— Mais certainement, mon cher baron, risposta en riant le ministre, puisque nous sommes de vieux amis avec la Russie et que nous vivons notre huitième mois de lune de miel avec l'Angleterre, malgré la malencontreuse guerre d'Extrême-Orient! Heureusement, elle ne durera pas éternellement, cette guerre, et c'est alors qu'il faudra penser à une extension naturelle de l'Entente cordiale...

— Une question, monsieur le ministre. Ce que vous me dites là, est-ce une simple causerie privée — entre la poire et le fromage — (de fait, nous étions aux truffes sous serviette, que j'aime tant), ou dois-je me considérer comme en droit d'en faire un petit rapport au comte Lambsdorff?

— Je vous autorise expressément à le faire, d'autant que ces idées me viennent précisément à propos du règlement de l'affaire de Hull, dont vous êtes officiellement chargé à Paris. Je ne saurais choisir pour cela une occasion plus propice: en parler expressément à M. Nelidov, serait sans doute prématuré et pourrait être interprété à Pétersbourg dans un sens qui ne répond pas encore à l'état de la question. Comme nous aimons à dire, elle est loin d'être suffisamment mûre, il ne s'agit que de « poser des jalons ». C'est ce que je viens de faire.

Il est inutile d'ajouter que le soir même j'informai de tout ce qui précède l'ambassadeur de Russie à Paris (qui ne s'était pas trouvé parmi les invités de M. Delcassé) et qu'en même temps un rapport détaillé sur ces significatives déclarations fut expédié à Pétersbourg, au comte Lambsdorff.

Passons maintenant à l'incident du *Kamcatka*, mentionné par M. Rackovsky.

Le dossier de cette affaire, que j'étais parvenu à grand-peine à soustraire à l'exclusive surveillance de mes collaborateurs du ministère de la Marine, me réservait des surprises autrement agréables. A le lire, c'était presque un conte des *Mille et une nuits*; on eût dit quelque aventure de Sindbad-le-Marin, où l'élément fantastique et miraculeux eût été remplacé par le ridicule et le grotesque. Voici, en peu de mots, cette malheureuse histoire, qui faillit, une fois de plus, nous mettre, aux prises avec les Anglais et compromettre gravement la marche régulière des travaux de la Commission, contrairement à tous les plans de haute politique de M. Delcassé.

Au nom géographique de *Kamcatka* répondait, dans notre flotte de la Baltique, un vieux bateau de transport, un « vieux caoutchouc », comme le caractérisaient nos marins, qu'on avait fini, après beaucoup d'hésitations, par adjoindre à l'escadre de l'amiral Rozdestvensky et qui la suivait à grand-peine, fermant la longue file de nos meilleurs cuirassés. Dès la veille de la fatale nuit, par suite d'un épais brouillard, le *Kamcatka* se détacha du gros de l'escadre et alla errer à la dérive dans la mer du Nord, heureux encore de ne pas avoir complètement perdu le contact télégraphique (sans fil) avec son amiral. Dans ces conditions, et de légères libations aidant — car son très brave commandant, le capitaine Stepanov (qui devait, hélas, périr à Tsousima) ne refusait pas de jeter parfois un coup d'œil dans les vignes du Seigneur, — le *Kamcatka*, bien qu'il suivit, en somme, la grande route ordinaire de tout le trafic maritime international du nord de l'Europe, s'imagina être en état d'exceptionnel danger et n'hésita pas à faire feu sur tout bateau qui s'approchait trop près du belliqueux transport... Les appareils de télégraphie sans fil travaillaient en même temps sans relâche et, depuis les 9 heures du soir du 21 octobre, l'état-major de l'amiral Rozdestvensky, à bord du *Swatorov*, était inondé de nouvelles, l'une plus surpre-

(1) Voir sur lui M. PALÉOLOGUE, *o.c.*, II, p. 171 et suiv.

nante que l'autre. C'étaient d'abord des bâtiments suspects, puis des torpilleurs, enfin des torpilleurs japonais — un, deux, trois, quatre — qui apparaissaient dans le brouillard, avaient l'air d'attaquer le malheureux navire, puis disparaissaient sous le tir victorieux du *Kamcatka*. Disons tout de suite que ce tir n'était pas resté sans effet, puisque le ministère de la Marine se vit, depuis, dans la nécessité de dédommager en sourdine plusieurs braves marins norvégiens ou danois qui, à leur insu, jouèrent le rôle de torpilleurs japonais se promenant en masse dans la mer du Nord. Un télégramme — un des derniers — annonçait même à l'amiral qu'une formidable escadrille d'aéronefs ennemis avait fait son apparition dans les cieux et poursuivait l'héroïque transport...

Quoi qu'il en fût, tout en faisant la part des exagérations de l'équipage du *Kamcatka*, l'amiral Rozdestvensky ne douta pas du bien-fondé de l'essentiel de ces rapports alarmants, voire de la présence de torpilleurs japonais sur sa route; cela concordait, du reste, de tout point avec de nombreux renseignements analogues qui pleuvaient sur l'escadre depuis son apparition dans le Cattégat. De là un problème mathématique que, ce même soir, l'amiral donna en toute hâte à résoudre à son état-major : le *Kamcatka* se trouvant, à o heures du soir, à un point x de la mer du Nord et l'escadre à un point y , étant donné leurs vitesses respectives, ainsi que la vitesse moyenne des torpilleurs japonais, établir approximativement le moment où ces derniers (après avoir abandonné le misérable transport et rebroussé chemin) pourraient rattraper l'escadre et venir l'attaquer de bâbord et de tribord? Et la réponse des officiers de l'état-major, le capitaine Klado en tête, fut : vers une heure de la nuit. On conçoit aisément, dès lors, l'excitation nerveuse qui, après minuit, s'empara de l'amiral, de ses officiers et de tout l'équipage.

Or, juste à minuit et demi, l'escadre se trouva entourée de nombreux bateaux de pêche britanniques (qui auraient bien pu servir d'embuscade aux torpilleurs ennemis), et, bientôt après, deux silhouettes d'indubitables bâtiments de guerre se dessinèrent un peu plus loin dans la brume... Evidemment, on fit un feu formidable dans cette direction... Les mystérieux bateaux de guerre disparurent ; plusieurs bateaux de pêche furent endommagés au cours de ce tir de quelques minutes et restèrent sur place; l'escadre russe passa outre.

Telles étaient les données de la correspondance secrète concernant le cas du *Kamcatka*, à rapprocher des renseignements fournis par les officiers de l'escadre arrivés à Paris, témoins oculaires de l'incident du Dogger-Bank. Il restait à espérer que ce cas eût, peut-être, échappé à l'attention du gouvernement britannique et que, par conséquent, la très désagréable tâche de nous débrouiller, au sein de la Commission d'enquête, dans ces pénibles préliminaires de l'incident, nous fût épargnée.

Grande fut donc notre stupefaction, quand, deux jours avant l'ouverture des séances publiques de la Commission, — consacrées précisément aux dépositions des témoins, — nous apprîmes officiellement que notre adversaire (qui, en sa qualité de demandeur, devait le premier faire entendre ses témoins), avait décidé de commencer son attaque juridique par une série de braves marins scandinaves qui se trouvaient dans la fatale nuit à cent lieues du Dogger-Bank, mais étaient, en revanche, à même de raconter à la Commission bien des choses édifiantes à propos des « torpilleurs japonais » du *Kamcatka*. C'étaient, en effet, les mêmes que nous croyions immunisés par les largesses du ministère de la Marine, mais qui, pour leur part, étaient d'avis que rien ne les empêchait maintenant de déposer en faveur de la thèse britannique.

Ainsi, les consolantes prévisions et les conseils de modération de M. Rackovsky, corroborés par les larges perspectives politiques de M. Delcassé, se trouvèrent bien vite rudement mis en face de la triste réalité des faits et de la ferme résolution de nos adversaires de faire parler ces faits devant tout le monde, et aussi haut que possible, en commençant le procès par une scène de vaudeville destinée à couvrir de ridicule la flotte russe. Evidemment, c'était inadmissible pour nous; cela équivalait à un scandale éclatant dès le premier jour des délibérations publiques, à une capitulation morale devant les Anglais, au sacrifice du principe même que nous étions appelés à défendre à Paris.

Les décisions prises le soir même, à l'unanimité des voix d'un petit « conseil de guerre », rassemblé pour cette occasion par l'amiral Dubasov dans notre sympathique et cosy hôtel *Vendôme*, furent brèves et catégoriques. C'était un *aut-ait* absolu, dans

lequel *tertium non datur!* Ou bien les Anglais supprimeraient leurs témoins de l'épisode du *Kamcatka* — ou bien l'amiral Dubasov ferait sauter la respectable Commission d'enquête en quittant Paris, sans crier gare, pour ne plus y revenir. Et, comme la première partie de cette alternative concernait une question éminemment juridique, — celle de la liste des témoins que les parties en litige devaient se communiquer réciproquement le lendemain en séance secrète de la Commission, — il fut décidé que ce serait tout naturellement le « jurisconsulte-asseur » russe qui se chargerait de l'agréable tâche de démontrer aux Anglais qu'ils n'avaient pas le droit... de dresser leur propre liste des témoins comme ils l'entendaient.

La scène qui se déroula le lendemain au sein de notre Commission (nous étions sept, les cinq amiraux et les deux jurisconsultes, sans les deux agents) fut une des plus intéressantes « prises de bec » de toute ma vie. Et, comme je devais reconnaître dans mon for intérieur que le bon droit n'y était pas de notre côté, je ne cessais d'en demander mentalement pardon à mon cher et sympathique vieil adversaire, le très respectable Sir Edward Frey, qui était assis là devant moi, tout rouge de colère et d'étonnement, à écouter mes très injustes explications et nos fortes exigences. Ce qui me consolait un peu, en ma qualité d'historien des relations internationales, c'était le souvenir d'une judicieuse observation, faite comme exprès pour notre cas et, longtemps avant lui, précisément par un diplomate britannique :

Legatus est vir bonus peregri missus ad montendum reipublicae causa (1).

Dans le cas présent, « le mensonge pour la cause de l'Etat », auquel je dus malheureusement me résigner, prit les formes du dialogue suivant avec Sir Edward Frey :

— Je me permets de formuler une réserve au sujet de la liste des témoins de la délégation britannique, qui nous a été communiquée hier, déclarai-je en déposant de mon côté sur la table notre propre liste des témoins (soigneusement épurée et où ne figurait plus, en dehors de nos officiers, qu'un seul marin de nationalité norvégienne, digne de confiance et qui n'avait du reste pas grand'chose à raconter). Je constate, en effet, que la liste britannique commence par plusieurs noms de marins scandinaves, avec cette remarque en marge qu'ils sont invités à faire leurs dépositions au sujet d'un tir de notre transport *Kamcatka*, qui leur aurait occasionné d'assez sensibles dommages. Comme je n'ai aucune connaissance de cet incident, qui surgit du reste, pour la première fois dans notre échange de vues avec le gouvernement britannique au sujet de l'incident du Dogger-Bank, je serais très reconnaissant à nos collègues anglais de vouloir bien nous indiquer pourquoi ils tiennent à compliquer notre tâche par l'audition de témoins qui semblent n'avoir rien à faire avec la question qui doit nous préoccuper.

— Notre réponse est très simple, riposta assez froidement sir Edward Frey. L'épisode du *Kamcatka*, qui eut lieu quatre heures environ avant l'incident principal et qui lui servit, pour ainsi dire, de prétexte, est indispensable, à notre avis, à la compréhension de toute cette mystérieuse affaire. Du reste, il est hors de doute que les deux parties en litige, et spécialement la partie lésée et demanderesse, ont le droit de faire entendre tous témoins dont les dépositions leur paraissent désirables pour l'éclaircissement de l'affaire. C'est notre cas pour les témoignages qui ont trait au *Kamcatka*, et j'espère bien que ma réponse explicative ne donnera plus lieu à aucune observation du côté russe.

— Au contraire, répliquai-je à mon tour. Tout en remerciant sir Edward de ses aimables explications, je vois que leur contenu m'impose le devoir de soumettre à la Commission deux observations de la plus grande importance, l'une de nature juridique et l'autre portant sur une question de fait. Mon observation juridique concerne les attributions mêmes de la Commission, telles qu'elles se trouvent définies dans notre « compromis », c'est-à-dire dans la déclaration russo-anglaise du 25 novembre, qui sert de base à nos délibérations. Il n'est pas difficile de se convaincre, en jetant un coup d'œil sur le préambule de cet instrument diplomatique, que nous n'avons à nous occuper ici que de l'incident qui eut lieu dans la nuit du 21 au 22 octobre 1904 entre l'escadre de l'amiral Rozdestvensky et une flottille de bateaux de pêche (britanniques) survenu dans la soirée du 21 octobre, dans une autre partie de la mer du Nord, au sujet de bateaux de nationalité tierce, qui, au point de vue du droit international, ne sauraient même prétendre à l'honneur d'être défendus par le gouvernement de Sa Majesté Britannique...

(1) Cet avertissement — qui pouvait être un programme — est de sir Henry Wotton, diplomate anglais du XVI^e siècle. Voir E. NYS, *Les origines du droit international* (Bruxelles, 1894), p. 335 et *Revue de Droit international*, t. XXI, p. 388.

— Il ne s'agit pas du tout de les défendre ici, d'autant qu'ils déclarent avoir été dédommages par le gouvernement impérial; il s'agit tout simplement de les faire entendre en qualité de témoins pour se faire une juste idée de la genèse de ce qu'on appelle l'incident de Hull.

— Cela peut être, en effet, très instructif, mais j'observe, avant tout, que sir Edward n'a pourtant pas répondu à mes scrupules d'ordre juridique; je persiste à croire que la Commission n'a pas le droit de s'occuper de ce nouvel incident. Du reste, je fais valoir encore mon objection numérotée deux, qui porte sur une question de fait d'une grande importance pratique. Comme je l'ai déjà déclaré, nous ne possédons dans nos documents de la délégation russe à Paris aucune espèce de données sur l'épisode qui semble intéresser si fort la délégation britannique. Par conséquent, si celle-ci insiste sur l'audition des témoins en question, et notamment, dans l'ordre indiqué par la liste britannique, il ne nous restera rien d'autre à faire que de demander d'urgence, des instructions supplémentaires à Saint-Petersbourg et, éventuellement, l'envoi de tous les documents nécessaires à une juste appréciation de l'épisode du *Kamcatka*. Dans tous les cas, nous ne sommes évidemment pas à même pour le moment de répliquer quoi que ce soit aux dépositions que nos collègues anglais désirent nous faire apprécier demain même et, dans ces conditions, la séance publique de demain nous paraît tout à fait inutile.

Cela était, peut-être, un peu fort, mais les Anglais aiment assez la « manière forte ». Après quelques minutes de délibération à trois (l'amiral anglais, Sir Edward Frey et l'agent, M. O'Beirne), la délégation britannique répondit catégoriquement qu'elle n'entendait ni abandonner ses témoins ni même remanier l'ordre de leurs dépositions; et comme la délégation russe se refusait, de son côté, à suivre dans ces conditions l'ordre du jour projeté avant d'avoir reçu des instructions de Pétersbourg, la Commission se résigna à prononcer l'ajournement de la séance publique du lendemain consacrée à l'audition des témoins anglais. *Quod erat demonstrandum*.

Il est inutile d'ajouter que, cet après-midi là, les deux délégations, russe et anglaise, se séparèrent assez froidement. Et le lendemain, un article du *Matin*, consacré à l'ajournement inattendu des travaux de la Conférence, accusait en toutes lettres l'auteur de ces lignes d'un formalisme juridique qui pouvait avoir les pires conséquences pour l'œuvre de conciliation russo-anglaise, si heureusement commencée sous le patronage du gouvernement français. L'auteur de l'article en appelait même à la sagesse du cabinet de Saint-Petersbourg, qui aurait, d'une façon générale, eu tort de déléguer en cette occasion à Paris un jeune juriconsulte qui faisait trop de zèle; il se permettait même l'aimable suggestion qu'il ne serait peut-être pas trop tard pour remplacer le baron Taube par le célèbre M. de Martens...

Bien entendu, nous rimes de bon cœur en lisant les élocutions de ce publiciste, si bien (et en même temps si mal) renseigné, surtout le lendemain, quand nous eûmes reçu de Pétersbourg une pleine approbation de notre manière d'agir et « carte blanche » pour notre tactique ultérieure.

Pour le moment, cette tactique consistait à « attendre ». Deux jours, trois jours, quatre jours se passèrent sans le moindre signe de vie de la part des deux délégations. Enfin, les Anglais perdirent patience, et M. O'Beirne, me rencontrant par hasard tout près de mon hôtel, m'apostropha comme suit :

— Eh bien, mon cher baron, aurez-vous bientôt des nouvelles du *Kamcatka*? Quatre jours se sont passés et tout le monde vous attend ici sans rien faire.

— Comment, quatre jours? Pensez-vous qu'en quatre jours on puisse instruire toute une affaire pour le besoin de notre Commission, rassembler les matériaux nécessaires et expédier le tout à Paris?

— Mais alors, de combien de jours auriez-vous besoin, approximativement, pour en finir avec ce malheureux épisode?

— Ce ne sont pas les Russes, dans tous les cas, qui ont compliqué l'affaire et je ne saurais vraiment vous fixer aucune date. En tout état de cause, il ne s'agit pas de jours, mais de semaines, pour nous armer convenablement de Pétersbourg contre votre attaque imprévue sur le *Kamcatka*. Ce qui est sûr, c'est que vous pouvez passer tranquillement votre *Christmas* dans votre pays...

— Vous êtes bien aimable!

Et, de fait, Noël arriva, on le passa joyeusement à Paris; j'eus même le temps d'aller, pour une couple de jours, en Russie. Mais, pour l'affaire de Hull, on continuait, de part et d'autre, à « faire le mort ». Du reste, nos renseignements confidentiels

de Londres nous rassuraient complètement sur notre tactique; une forte tendance se dessinait au sein du gouvernement britannique pour en finir au plus vite avec cette affaire, et des instructions conciliantes allaient être envoyées dans ce sens à la délégation anglaise à Paris.

En effet, bientôt après, l'excellent M. O'Beirne me fit savoir que, si nous étions disposés à reprendre nos travaux à la Commission d'enquête, il serait prêt à ne plus insister sur la question des témoins scandinaves; ils ne seraient appelés à faire leurs dépositions que plus tard, quand nous aurions reçu tout ce qui nous manquait pour élucider le cas du *Kamcatka*.

C'était évidemment un gros succès pour la cause russe. L'audition de tous les autres témoins — et ils étaient nombreux — fut aussi longue et ennuyeuse qu'innoffensive au point de vue de notre plan de défense. Personne ne révoquait en doute ni le bien-fondé de leurs dépositions, ni le montant de leurs dommages-intérêts, scrupuleusement calculé et vérifié par qui de droit. Le public parisien, qui avait commencé par prendre d'assaut les places de la salle d'audience de la Commission (dans les appartements de l'hôtel du ministère des Affaires étrangères au quai d'Orsay), se désintéressait visiblement de ce nouveau spectacle, et la phrase sacramentelle que le premier avocat de la partie anglaise, M^e Fickford, adressait régulièrement aux pêcheurs de Hull : *Did you see that night any strange craft among the trawlers?* avec le *No, Sir*, réponse invariable de ces braves gens, n'avait plus pour effet que de faire bâiller à se décrocher la mâchoire, auditeurs, témoins, avocats agents et même juges. Sir Edward Frey, avec ses quatre-vingts ans, s'endormait pour de bon, et la seule fois, si je ne me trompe, qu'il ouvrait la bouche pendant cette interminable audition des témoins, ce fut quand un marin cublia de prêter serment avant de faire sa déposition. *The Bible, the Bible!* cria alors de toutes ses forces le bon Sir Edward, pour se rendormir immédiatement après.

Bref, quand arriva enfin le tour des involontaires ennemis du *Kamcatka*, la salle était presque vide, personne ne s'intéressait plus à aucun témoin, et il suffit de notre déclaration que nous ne voyions aucune connexité entre les deux incidents et que, du reste, ce cas était liquidé depuis longtemps par des transactions directes avec les ayants droit, pour que tous ces honnêtes Scandinaves disparussent de la scène sans aucun effet pratique pour la cause anglaise. Il y a des plats qui demandent à être servis au commencement du repas ou sinon pas du tout!

Le procès touchait à sa fin, mais nous ne touchions pas encore, nous autres Russes, au terme de nos émotions. Les Anglais se trouèrent notamment être au courant, du moins dans les grandes lignes, d'un autre secret encore que l'amiral Rozdestvensky avait préféré ne point révéler à son propre gouvernement, mais qu'un malheureux hasard avait livré au gouvernement britannique. C'était la question de savoir quel avait été, en fait, le point de mire des cuirassés russes, puisque leur tir n'avait évidemment pas visé les bateaux de pêche. « Deux bateaux de guerre inconnus, disparus depuis », c'était entendu; mais ces deux mystérieux bateaux n'étaient-ils pas identiques avec certains croiseurs russes qui s'étaient, contre toute prévision, trouvés à proximité du lieu de l'incident, y avaient subi quelques avaries et n'étaient autres que le *Dmitrij Donskoj* et l'*Avrora*, du premier échelon de l'escadre de la Baltique, que l'on croyait à ce moment près des côtes de l'Espagne?

Le fait est que des bruits couraient depuis longtemps sur cet autre grave malentendu, qui nous eût expliqué toute l'affaire, si l'amiral Rozdestvensky ne l'avait soigneusement caché à tout le monde, excepté aux Anglais! Car, si cachotier envers Pétersbourg, il poussa l'imprudence envers les récepteurs télégraphiques anglais jusqu'à s'informer, en pleine Manche, auprès des commandants des deux navires susmentionnés, de toutes les particularités des dégâts et pertes que son tir leur avait occasionnés. Pour comble de malheur, quelques jours après, le commandant de l'un des deux croiseurs, mécontent d'un de ses cuisiniers, le débarqua dans le premier port où ils firent escale; il est évident que les Anglais ne manquèrent pas de s'assurer le témoignage d'un individu de cette valeur, qui savait à fond ce qui s'était passé à bord de son navire.

Inutile de dire que, dès les premiers bruits sur ce très important « détail » de l'incident du *Dogger-Bank*, « oublié » par l'amiral Rozdestvensky dans ses rapports, le président de notre délégation avait pris les mesures nécessaires pour être définitive-

ment fixé sur ce mystérieux épisode. Les officiers de l'escadre présents à Paris ne voulant ou ne pouvant pas nous éclairer sur ce point si capital, — et si désagréable à leur chef, — l'amiral Dubasov crut devoir recourir à un moyen exceptionnel pour s'assurer de la vérité : il réclama et obtint, sur un ordre exprès du Tsar, l'envoi à Paris des livres de bord des principaux cuirassés de l'escadre de l'amiral Rozdestvensky, qui se rapportaient aux événements de la nuit du 21 au 22 octobre. Apportés d'Afrique, en grand secret, par le lieutenant de vaisseau W..., ils furent remis à l'amiral Dubasov juste vers la fin des séances publiques de la Commission et au commencement de nos délibérations à huis-clos.

Excepté l'amiral et l'auteur de ces souvenirs, personne — si je ne me trompe en ce moment, pas même notre agent, M. Neklodov, — n'eut alors le privilège de jeter un coup d'œil sur ces documents hautement compromettants pour le commandant en chef de la seconde escadre du Pacifique; c'était un démenti formel infligé à la belle, mais invraisemblable légende inventée par l'amiral Rozdestvensky et, en même temps, une explication claire et très laconique du « mystère de Hull ». Cette explication se trouvait dans les cinq ou six lignes des livres de bord, libellée en termes presque identiques. Je les reproduis ici de mémoire, très approximativement, et sans aucune garantie d'exactitude en ce qui concerne les minutes, simplement pour montrer l'enchaînement des faits, enregistrés d'une manière analogue à bord de tous les navires qui avaient pris part au tir contre les « bâtiments suspects » (1) :

1 h. 35 (de la nuit). — L'escadre entre dans un espace de la mer occupé par une multitude de bateaux de pêche.

1 h. 40. — Apparition, en avant de l'escadre, par bâbord et par tribord, de deux bâtiments de guerre.

1 h. 41. — Ordre de l'amiral de faire feu sur les bâtiments suspects.

1 h. 43. — Les bâtiments suspects répondent par des signaux : ce sont nos croiseurs *Dmitriy Donskoï* et *Avrora*.

1 h. 44. — Ordre de l'amiral de suspendre le feu.

Je renonce à décrire le courroux du brave Fedor Vasil'evic (Dubasov) sous le premier choc que nous causa cette révélation de ce qui s'était passé en réalité dans cette terrible nuit près du Dogger-Bank. Mais le pis était la certitude que la vérité n'avait pas échappé aux Anglais... Il ne nous restait plus, comme dernier refuge, qu'un argument trop subtil pour paraître vraisemblable : tout en admettant le fait du tir sur nos propres bateaux, nous devions chercher à faire accroire que ce tir ne les avait atteints que « par hasard » — tout comme les *trawlers* britanniques — étant dirigé, quand même, sur ces deux introuvables « bâtiments suspects, disparus depuis! »

Pour ma part, à ce moment de la conférence, j'attachais plus d'espoir à la conjoncture politique, qui devait enfin venir à la rescousse, qu'à ces subtilités d'un moribond qui se cramponne à un brin de paille.

En effet, le vote des amiraux en séance secrète sur la question de savoir si, oui ou non, on pouvait raisonnablement parler de la présence de torpilleurs japonais à proximité du lieu de l'incident, fut désastreux pour la thèse russe. L'un après l'autre, très catégoriquement, répondirent par la négative : notre président *de jure* (l'amiral autrichien), l'amiral anglais et son collègue américain. Après quelques instants d'hésitation ou plutôt de recherche d'une formule moins raide, l'amiral Fournier lui aussi, sommé par le président de se décider pour un oui ou un non simple, finit par s'écrier : « Eh bien! non. » Et enfin, le « oui » obligatoire de l'amiral Dubasov, prononcé d'un ton brusque et irrité, sonnait si mal qu'on y sentit sans peine le « non » mal déguisé (2)... Avec tout cela — et malgré tout cela — les Russes gagnèrent

(1) Si je ne me trompe, ces livres de bord, si compromettants pour la thèse de l'amiral Rozdestvensky, ont disparu depuis des archives de la délégation russe conservées au ministère de la Marine à Saint-Petersbourg. La copie que j'en avais tirée pour mon propre dossier doit se trouver encore parmi les papiers relatifs à mon activité au ministère des Affaires étrangères, que j'ai cru devoir déposer aux Archives d'Etat en 1917, sous le Gouvernement provisoire, avant de quitter la Russie.

(2) Il est intéressant de mentionner ici que, malgré les faits relatés ci-dessus, la légende — et non pas seulement en Russie — n'abandonna pas de si tôt la thèse des mystérieux torpilleurs japonais qui auraient tenté une attaque nocturne contre la flotte russe près du Dogger-Bank... J'ai rencontré même des personnes qui assurent avoir recueilli, dans ce sens, des aveux confidentiels de prétendus marins japonais!

leur cause. Par quel prodige? Parce que, malgré ce fait principal établi, personne ne voulut en tirer les conséquences logiques qu'on en eût tirées à un autre moment et dans d'autres circonstances politiques. Nous le savions bien, et, sans trop de cérémonies, l'amiral Dubasov alla remettre à l'amiral Fournier un petit memorandum exposant le point de vue russe sur ce qui pouvait — et sur ce qui ne pouvait pas — figurer dans le rapport final des amiraux, qui devait clore les travaux de la Commission d'enquête. C'était un ultimatum, présenté sans doute à un ami et dans la forme la plus courtoise du monde, mais tout de même un ultimatum.

— Et si nos vœux ne sont pas pris en considération par les quatre amiraux? demandai-je à Fedor Vasil'evic avant la dernière réunion secrète de la Commission.

— Dans ce cas, je ne signera rien et, par conséquent, il n'y aura rien de fait. Mais on se gardera de pousser les choses aussi loin. Cela serait vraiment trop bête après plusieurs mois de conversations (nous étions au mois de février) et, comme vous devez le savoir très imprudent au point de vue politique!

C'est ainsi que fut confectionné et signé à cinq ce curieux document final, qui fera un jour le malheur de quelque jeune érudit qui aura pris la première « Commission internationale d'enquête des temps modernes » comme sujet d'étude (1). Il y trouvera en plein la reconnaissance du fait qu'aucun torpilleur japonais n'était venu troubler le sommeil de l'amiral Rozdestvensky pendant cette nuit fatale; qu'on fit néanmoins feu du côté russe; qu'il y eut des tués et des blessés parmi les pêcheurs britanniques, dont les familles durent être indemnisées par le gouvernement russe; mais, qu'avec tout cela, il ne fut question d'aucune faute, culpabilité ou responsabilité de l'amiral Rozdestvensky ou des officiers de son escadre, qui se seraient, en l'occurrence, tous comportés comme de braves marins en temps de guerre (2)...

Où avait donc disparu les réclamations anglaises du mois d'octobre : le « blâme » à infliger à l'amiral, la mise en accusation des principaux « coupables », les excuses du gouvernement impérial? Le lecteur répondra à cette question rhétorique.

* * *

Nous revînmes à Pétersbourg en véritables triomphateurs. Ce fut un des cas, devenus très rares, où la presse de toutes les nuances se montra satisfaite du gouvernement et, en particulier, du ministère des Affaires étrangères. L'amiral Dubasov (qui fit son rapport oral à l'empereur sans aucune réticence) reçut enfin ses aiguillettes d'or d'aide de camp général de Sa Majesté — *vanitas vanitatum!* — et moi, qui avais refusé jusqu'alors obstinément toute décoration, je fus orné d'emblée de la croix de Saint-Vladimir, ce rêve de nos jeunes *cinovniki* d'autrefois (3), brûlant ainsi sur ce chemin des honneurs quelques étapes obligatoires, au grand mécontentement de notre cher Département du personnel!

Il est superflu d'ajouter que le comte Lamsdorff, lui aussi, fut hautement satisfait des résultats obtenus à Paris. Il ne manqua pas non plus de me rappeler ses prédictions du mois d'octobre; tout ne se terminait-il pas en « queue de poisson » — heureusement pour la thèse russe — et une nouvelle orientation pro-russe à Londres n'avait-elle pas été un des plus puissants facteurs dans le dénouement de l'affaire?

— En effet, monsieur le ministre (avouai-je au comte Lamsdorff), je dois constater que nos relations avec les Anglais, abstraction faite de certains moments critiques, n'ont rien laissé à désirer et que nous nous sommes

(1) Il est à noter pour les curieux de l'avenir que le rapport final de la Commission internationale d'enquête a été imprimé sous la forme de deux éditions parallèles; tous les passages trop « délicats » ont été supprimés dans l'édition destinée au grand public, et conservés dans l'édition complète et « confidentielle », qui se distingue, aux endroits supprimés dans la première, par une double pagination.

(2) Sir John Fisher et l'honorable Hedworth Lamton, compétences navales reconnues, avaient déclaré que l'incident du Dogger-Bank était presque naturel, une escadre en croisière de guerre étant sujette à des erreurs d'optique de ce genre et ne pouvant prendre trop de précautions. L'influence des membres de l'amirauté s'était sans cesse exercée pendant la crise dans le sens pacificateur, par une sorte de courtoisie et de solidarité professionnelles. Voir R. PUAUX, *Les Etudes de la guerre* (Paris, 1918), p. 469, note.

(3) La croix de Saint-Vladimir conférait jadis à celui qui la recevait la noblesse héréditaire.

séparés les meilleurs amis du monde... comme s'ils n'étaient pas les plus fidèles alliés de nos ennemis! Personnellement, j'ai même en l'honneur d'être invité par le très sympathique amiral anglais, sir Louis Beaumont, à lui rendre visite à bord de son cuirassé du *Channel Fleet*...

— Et vous comptez profiter de cette aimable invitation? me demanda le comte avec une pointe d'ironie.

— Hélas! je ne supporte ni la mer, ni l'alcool, ces deux éléments essentiels de la marine. C'est donc à vous seul, monsieur le ministre, de développer, si vous le jugez nécessaire, les germes d'entente que nous vous apportons de Paris.

— Dieu m'en préserve! riposta très vivement le comte; et il ajouta, toujours ironiquement: Vous savez bien que je ne parle même pas l'anglais!

— Dans ce cas, je suis bien content pour Berlin...

— Et vous avez tort de l'être. Pour rien au monde, tant que je serai ministre, je ne ferai du côté de Potsdam un pas de plus que du côté de Buckingham Palace. On qualifie cela dans la presse — et un peu dans mon propre ministère — d'absence de toute « politique », mais, croyez-m'en, il y a des périodes dans la vie d'un grand peuple où cette absence d'une orientation trop prononcée vis-à-vis d'une puissance x ou y est encore la meilleure politique. Je l'appelle, moi, politique d'indépendance! Si on l'abandonne, vous verrez un jour — quand je ne serai plus — que cela ne portera pas bonheur à la Russie. Vous vous souviendrez peut-être alors de votre vieux ministre...

Tel fut l'épilogue, à Pétersbourg, des conversations franco-anglaises de Paris, provoquées par l'incident de la mer du Nord. N'ayant jamais été grand admirateur du comte Lamsdorff, je dois néanmoins avouer aujourd'hui que beaucoup d'événements de notre histoire moderne — peut-être très heureux pour d'autres, mais désastreux pour ma pauvre patrie — sont comme autant de preuves posthumes du bien fondé de ses tristes paroles.

Baron M. DE TAUBE.

Ancien professeur
de l'Université de Saint-Petersbourg
Sénateur, membre du Conseil de l'Empire de Russie

Mon filleul fait de l'iconographie

Conte pour la Saint-Jean

J'ai déjà présenté Jacques aux lecteurs de cette revue: mon filleul aura bientôt sept ans; il est pieux, mais à sa manière; il prend des initiatives, mais elles sont hardies; et il applique ses initiatives à la piété, ce qui produit parfois des résultats désastreux. Il horripile toutes les dévotes du pays, fait perdre la tête à sa mère, et me pose des questions sangrennes auxquelles je ne trouve pas toujours de réponse, ce qui m'humilie un peu sans que je me résigne à l'avouer.

Comme il est l'ainé de cinq et que son père est obligé de s'absenter fort souvent, pour gagner du pain à toutes ces petites bouches, je me trouve, plus ou moins directement, chargé de l'éducation de Jacques. Je n'ai jamais accepté officiellement cette dangereuse mission, mais le résultat pratique est sensiblement le même: quand Jacques n'est pas à l'école ou n'essaye pas de faire la barbe au chat avec le rasoir paternel, j'ai le bonhomme sur les reins: ce n'est pas une sinécure.

Au début, il n'entraît dans mon cabinet qu'avec quelque timidité: faveur immense et dont il importait de demeurer digne! D'ailleurs mes hautes bibliothèques l'impressionnaient; et je l'avais si bien persuadé que, s'il cassait un seul de mes modestes bibelots d'art auxquels j'ai la faiblesse de tenir, il recevrait une fessée et serait expulsé pour l'éternité de ce lieu de délices, tout comme Adam du paradis terrestre, qu'il en était demeuré un peu abasourdi: il parlait à voix basse et marchait sur la pointe des pieds.

Cela a duré ce que durent les roses; et les malheurs ont commencé. Le premier a eu des résultats relativement... heureux. Au fort de l'hiver, Jacques a reçu dans le cou le contenu d'une potiche pleine d'eau glacée où baignaient quelques fleurs de serre: il avait entrepris de jouer au mat de cocagne sur la colonne qui supportait la potiche; l'expérience s'est terminée par un écroulement général, la potiche cassée et Jacques trempé. Sa mère a dû lui changer de chemise; j'ai eu près de quinze jours de tranquillité...

Les événements postérieurs, qu'il serait fastidieux de raconter en détail, n'ont pas eu le même succès: Jacques sait aujourd'hui, de source certaine, qu'après les pires désastres les expulsions sont brèves et que les fessées magistrales se transforment en quelques menues calottes tout à fait supportables. Il connaît le code pénal dans les coins et se moque presque ouvertement de la force publique.

L'autre jour, je l'entendais dire à ma vieille servante Marie-Yvonne, qui en mon absence promenait sur mes livres un plumbeau nonchalant:

— Vous savez, Marie-Yvonne, quand parrain n'est pas ici, c'est moi le maître...

Mon arrivée inopinée l'a un peu médusé et, par une manœuvre hardie, il a aussitôt détourné la conversation:

— Tu sais, parrain, c'est moi qui serai saint Jean à la procession du 24 juin... La maîtresse l'a annoncé aujourd'hui... Je serai habillé en mouton et je traînerai un mouton...

— Pauvre bête!

— Comment pauvre bête? Tu le plains? Il aura une faveur rose au bout de la queue, un collier rose autour du cou, et je le conduirai avec un ruban rose...

— Solide, ton ruban?

— Tu dis, parrain?

— Je te demande si ton ruban sera solide: s'il l'est, c'est la mort du mouton que tu étrangleras; s'il ne l'est pas, c'est la fuite de cet innocent animal, qui pourrait bien troubler le bon ordre de la procession. Drôle d'idée qu'a eue ta maîtresse!

— Parrain, elle a dit, devant moi, que mes cheveux frisaient naturellement, et, derrière moi, que j'étais le plus gentil de l'école...

— Tu écoutes aux portes, maintenant...

— Non, parrain, elle a dit cela à la petite sous-maîtresse qui rit toujours, et qui me l'a répété en m'embrassant et en ajoutant que je serai mignon comme tout en saint Jean...

— Elles ont une singulière façon de t'enseigner l'humilité, tes maîtresses! Elles ont voulu faire plaisir à ton père et à ta mère, voilà tout... S'il s'était encore agi de te déguiser en diable, j'aurais compris: le rôle était, pour toi, taillé sur mesure... Mais un saint Jean, toi, mon pauvre Jacques? Cela me paraît te convenir comme une décoration académique à une oie. Et, pour comble de stupeur, on va te revêtir d'une peau de mouton! Tu sais qu'il y a des loups à qui cette aventure-là est déjà arrivée: elle a même mal fini; car tout le monde s'est méfié d'eux...

Mais Jacques ne m'écoutait pas et bondissait d'allégresse:

— Parrain, nous allons regarder des saint Jean et des moutons, dans tes livres d'images... Nous allons voir comment nous serons...

Je songeai à faire observer à Jacques que sa phrase était mal bâtie, que les premiers *nous* se rapportaient à lui et à moi, et que le dernier le désignait, lui et son futur mouton... Mais c'eût été peine perdue! Déjà, il bouleversait les rayons de mes bibliothèques qu'il connaît le mieux, ceux où logent les livres d'art. Et, sans plus attendre, il commençait le déménagement. Jacques, hélas! connaît mon faible... Cinq minutes plus tard, nous étions plongés, tête à tête, moi assis et Jacques perché sur un tabouret, dans la contemplation des immortels chefs-d'œuvre.

Les prémices de cette exploration se révélèrent désastreuses. Le premier mouton rencontré fut celui de la *Sainte Anne* de Léonard de Vinci, au musée du Louvre. L'Enfant Jésus empoigne, sans douceur, par les oreilles, le pauvre animal qui se défend désespérément; l'Enfant Jésus se refuse à obéir à sa mère, sous le regard ironique de sa grand-mère que son esprit d'indépendance paraît beaucoup divertir. Un joli exemple, et dont Jacques n'a vraiment pas besoin!

Je n'eus aucun mérite à prévoir une attaque directe :

— Regarde, parrain, l'Enfant Jésus tire les oreilles de son mouton... Si mon mouton n'est pas sage, je ferai comme l'Enfant Jésus... Maman m'a dit de toujours l'imiter!

Je pris ma pipe que je bourrai avec une sage lenteur. Je l'allumai méticuleusement et tirai quelques bouffées puissantes. La *Sainte Anne* du Vinci disparut dans une épaisse fumée. Après deux minutes de réflexion, je me disposai à riposter sans aménité; mais Jacques, qui, pendant ce temps, avait continué ses recherches, poussa des hurlements de joie; il venait de découvrir, dans un autre livre, la *Sainte Famille* de Raphaël, au Prado de Madrid :

— Parrain, parrain! Voilà! L'Enfant Jésus monte à cheval sur le mouton. C'est cela qu'il me faut! Je ne suivrai pas la procession à pied comme les autres... J'irai à cheval, à cheval, à cheval! Hue! hue!

Et Jacques, sautant à bas de son tabouret, enfourcha une chaise qui bascula sous le choc, mais assez lentement pour que je puisse saisir mon gaillard par la peau du dos et éviter une catastrophe. J'étais sauvé, moi aussi, du péril où m'avait exposé le génie de Raphaël et de Léonard de Vinci :

— Idée puissante, mais qu'il est difficile de mettre en pratique sans quelques inconvénients graves! Ton mouton te désarçonnera en deux secondes et toute le monde se moquera de toi. Tu es incapable de faire convenablement de l'équitation sur une chaise et tu songes à chevaucher un mouton!

— Mais Raphaël...

— Laisse-moi tranquille avec Raphaël... Son Enfant Jésus du Prado est un petit espiègle auquel il va arriver la même aventure qu'à toi. Regarde la sainte Vierge : elle est obligée de le saisir à deux mains, pour l'empêcher de tomber. Tu n'imagines pourtant pas ta mère courant après toi à la procession pour protéger ton équilibre! Même l'admiration pour les grands maîtres de l'art exige de la discrétion, qui n'est pas ta qualité principale... Cherchons autre chose.

Les chefs-d'œuvre, ce jour-là, ne m'étaient pas favorables. Jacques tomba en arrêt devant l'admirable *Saint Jean-Baptiste enfant* des Offices de Florence, dont le beau corps d'éphèbe est emporté, par l'inspiration, dans un mouvement d'une si harmonieuse vivacité. Par malheur, à un détail près, ce Saint Jean est complètement nu :

— Je vais m'habiller comme cela, parrain! Cette fois maman ne me grondera pas pour avoir déchiré mes habits ou démolis mes souliers. Et puis, je serai bien à l'aise...

— Évidemment! Mais ne penses-tu pas que l'autorisation de M. le curé pourrait être nécessaire pour arborer un costume aussi primitif? Tu te charges de l'obtenir?

Le front de Jacques se rembrunit. Ce n'est pas que mon filleul soit en mauvais termes avec son pasteur; au contraire, il l'aime beaucoup pour des motifs divers, parmi lesquels figurent de généreuses distributions d'images; mais tout de même Jacques n'aborde pas M. le curé d'égal à égal, comme il aborde son parrain. La perspective de demander à ce vénérable prêtre la permission de se promener tout nu à la procession, même pour des motifs d'ordre artistique, ne le séduit évidemment pas. Il se garde d'insister, et nous continuons nos exercices.

Avec le *Saint Jean enfant s'en allant au désert* de Ghirlandajo,

à Santa Maria Novella de Florence, je commence enfin à me sentir sur un terrain moins dangereux. Cette fois, le modèle pourrait, à la rigueur, être imité sans trop d'inconvénients. Tout de même, la légère tunique flotte au vent et le pied gauche touche à peine terre : ce Saint Jean court; ce n'est pas une allure de procession! Là encore nous risquons de nous heurter à quelques difficultés qu'aggraverait le mouton, traîné par un ruban rose. Je fais comprendre à Jacques qu'un cortège où figurent M. le curé en vêtements sacerdotaux, et de nombreuses personnes d'âge respectable, ne file pas à l'allure d'un petit Florentin du XV^e siècle, partant faire une retraite dans la solitude.

Si je veux que cette procession ne se termine pas par un cataclysme, et que le choix inconsidéré de la maîtresse d'école, — choix qui va flatter la mère de Jacques beaucoup plus que moi, — ne nous jette pas dans les pires aventures, il faut décidément que je persuade mon filleul de la gravité du rôle qu'il va avoir à jouer. Ni Léonard de Vinci, ni Raphaël, ni même Ghirlandajo ne m'ont facilité ma tâche. Lançons-nous donc dans le symbolisme : ce n'est pas sans inquiétude... Je porte un coup droit à Jacques qui examine attentivement la *Danse de Salomé*, de Santa Maria Novella; si d'ailleurs je le laisse aborder ce nouveau problème, nous n'en sortirons pas : à chaque jour suffit sa peine!

— Dis donc, Jacques, sais-tu pourquoi tu vas traîner un mouton à la procession?

— Oui, parrain, parce que saint Jean et l'Enfant Jésus jouaient toujours avec un mouton. Tu as vu les images...

— J'ai vu les images; mais ce n'est pas cela du tout. Tu n'as pas encore fait ta première communion; tu la feras bientôt. Au moment où le prêtre présente aux fidèles l'hostie qui est le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur, qu'est-ce qu'il dit?

— Il dit : *Eccce Agnus Dei*.

— Ce qui signifie?

— Voici l'Agneau de Dieu.

— Parfait! Où as-tu appris cela?

— Au catéchisme, parrain. C'est M. le curé qui nous l'a dit; et il faisait tout près de nous les gestes que le prêtre fait à l'autel. J'ai bien regardé.

— Je m'en doute! Quand il s'agit de regarder des gestes, bons ou mauvais d'ailleurs, tu es à ton affaire. Ici les gestes étaient dignes de vénération; tout va donc pour le mieux. Mais lorsque Notre-Seigneur était sur la terre, qui est-ce qui a dit ces paroles : « Voici l'Agneau de Dieu! », que le prêtre répète à la communion?

— Je ne sais pas, parrain.

— Eh bien, c'est saint Jean-Baptiste. Prends mon livre de messe, et cherche l'Évangile de l'Octave de l'Épiphanie.

Jacques n'a aucune peine à exécuter la première partie de cet ordre, — il connaît mieux que moi la place de tous mes objets, — mais pour la seconde il lui faut de l'aide. Quand le texte est trouvé, Jacques lit, avec une grande conscience de l'importance de son rôle :

— « En ce temps-là, Jean vit Jésus qui venait à lui, et il dit : Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui enlève le péché du monde. C'est celui dont j'ai dit : Après moi vient un homme qui a été placé au-dessus de moi, par ce qu'il était avant moi... »

— Cela suffit. Tu peux t'arrêter... La suite est un peu difficile pour toi, et nous n'en avons pas besoin. Parce que saint Jean-Baptiste avait, en voyant Jésus, prononcé ces paroles : « Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui enlève le péché du monde », paroles que l'Église a mises à une place d'honneur dans sa liturgie, l'Agneau est devenu, pour les artistes du Moyen âge, l'attribut de saint Jean...

— Comme le coq de saint Pierre et le lion de saint Jérôme! Et puis, il y a aussi Monsieur saint Luc et son bœuf! Parrain, si je faisais saint Pierre à la procession, est-ce que je traînerais un coq?

— Cela ne me paraît pas très probable; on se contenterait de te donner des clefs, qui sont un attribut plus glorieux et moins encombrant. Mais tu ne t'imagines pas qu'on va te faire représenter tous les saints du paradis! Ne prévoyons pas les malheurs d'avance... Regarde plutôt comment les artistes du Moyen âge ont figuré saint Jean et son agneau. Le saint est un ascète, c'est-à-dire un homme qui fait de grandes pénitences, qui ne mange pas à sa faim, qui ne dort pas beaucoup, qui se prive de toutes les choses agréables. Vois le saint Jean-Baptiste de la cathédrale de Chartres, comme il est maigre, comme il a la figure creuse...

— Comme il a une belle barbe!

— Oui, mais c'est une particularité qui, pour toi, est tout à fait négligeable... Sa pénitence aussi..., au moins pour le moment. Personne ne te demande de jeûner, ni même de vivre de sauterelles et de miel sauvage. Je voudrais seulement te persuader que le mouton, que l'imprudence de ta maîtresse va te confier pendant la procession, n'est pas un jeu, et qu'il a une signification cachée, symbolique, que tu dois essayer de comprendre, dans la mesure où l'on peut comprendre ces choses-là à sept ans. Tes talents d'acrobate sont connus : c'est le moment de les oublier! Ton mouton et toi, vous allez figurer saint Jean enfant annonçant l'Enfant Jésus. Tâche de te montrer digne du rôle que tu vas remplir et de ne pas couvrir ta mère de confusion...

Suit un long silence...

Une idée nouvelle vient évidemment de pénétrer dans la cervelle de Jacques. Quels ravages va-t-elle y faire? Le voici qui, tout à coup, se replonge sans rien dire dans mes livres d'art. Puis, une brusque explosion :

— Le joli saint Jean! Il a deux biches, parrain, et il porte une banderole : *Eccce Agnus Dei*. Si je demandais des biches et une banderole...

Jacques vient de tomber en arrêt sur le délicieux *Saint Jean dans le désert* que Pinturicchio a peint à la cathédrale de Sienne, un adolescent délicat et charmant, aux longs cheveux bouclés, qui tient une croix de la main gauche et fait, de la droite, le geste annonciateur.

— Il faut distinguer, Jacques : la banderole, oui; les biches, je ne garantis pas le succès! D'abord, on aurait de la peine à t'en découvrir ici; ensuite, tu courrais au-devant de quelques déconvenues sensationnelles; enfin, les biches, dans la fresque de Pinturicchio, ne sont qu'un simple décor; elles nous apparaissent comme un accessoire du désert. Je t'engage à renoncer de bon gré à tes biches, pour ne pas être réduit à y renoncer de force. Mais demande une banderole à ta maîtresse, je n'y vois aucun inconvénient.

Jacques a arrêté là le cours de ses investigations; et j'ai respecté son secret. Il m'a demandé, un peu timidement, la permission d'emporter chez lui, — ce qui signifie : à l'étage supérieur, car nous habitons la même maison, — le livre qui contenait la reproduction de la fresque de Pinturicchio. J'ai consenti; et Jacques a filé, avec son trésor, la tête un peu lourde...

Qu'est-ce qu'il médite? Je voue sa maîtresse à tous les diables, en m'offrant d'ailleurs cette consolation que, quoi qu'il arrive, elle ne l'aura pas volé. Cela lui apprendra à juger Jacques sur ses magnifiques cheveux bouclés, qui font l'orgueil de sa mère...

Quinze jours plus tard, La procession de la Saint-Jean vient d'avoir lieu...

A ma stupéfaction, qui est sans mesure, Jacques a remporté un succès foudroyant.

La procession de la Saint-Jean est, chez nous, un événement : la moitié de la ville défile devant l'autre. Nos six anticléricaux

figurent au premier rang des spectateurs et se découvrent, rendons leur cette justice, avec de grandes marques extérieures de respect.

Tous les yeux, cette année, étaient rivés sur Jacques.

Ah! l'animal, qu'il était gentil! Les jambes nues, les pieds nus dans de minces sandales, couvert de sa toison d'agneau que dépassait à peine sa culotte blanche, « une ceinture de cuir autour de ses reins », il a gardé, pendant le défilé, avec une ravissante grâce enfantine, l'attitude inspirée du saint Jean de Pinturicchio. Il s'était fait fabriquer, par sa maîtresse, une petite croix et une banderole portant en lettres dorées *Eccce Agnus Dei*. Il a tenu presque tout le temps la main droite légèrement levée vers le ciel; parfois cependant quand il était fatigué, il l'abaissait quelques minutes, l'index tendu vers son mouton, qui s'est d'ailleurs fort bien conduit et n'a pas compliqué le problème par des ébats insolites. Bref, ce fut un triomphe : Jacques était devenu édifiant!

À la sortie de l'église, toutes les bonnes dames du pays se sont précipitées sur lui pour l'embrasser, en poussant les exclamations les plus douces au cœur d'une mère.

Mais ce second acte n'était pas du goût de Jacques, qui s'est élançé vers moi en criant :

— Tu sais, parrain, maintenant mon mouton n'est plus un symbole, comme tu dis! Tu vas voir!

Et entraîné par une admiration intempestive pour la *Sainte Famille* raphaëlesque du Prado, il a saisi son mouton par les deux oreilles et l'a vivement enfourché. L'animal, effrayé, a fait un brusque écart et a envoyé Jacques rouler dans un nuage de poussière, parmi les clameurs effarouchées de nos plus sympathiques dévotes...

Le soir, je me disposais à donner à Jacques un commentaire un peu ironique du proverbe : *Chassez le naturel, il revient au galop*. Mais mon filleul, fatigué par tant d'émotions, s'était endormi, dans les bras de sa mère, du sommeil paisible des petits saint Jean...

Je dus remettre ma leçon à plus tard.

ALEXANDRE MASSERON.

Une campagne d'opinion à poursuivre inlassablement

L'opinion générale et même l'opinion catholique ne sont pas suffisamment informées ni saisies des vérités essentielles et des principes lumineux qui dominent la question scolaire. Autrement, les chefs du socialisme et ceux du libéralisme n'auraient pas l'effronterie de tenir le langage qu'ils ont jeté récemment encore à la face du pays. Leur thèse est que l'école officielle mérite seule l'appui et les ferveurs des pouvoirs publics. Or, cette thèse va carrément à l'encontre de notre Constitution, de notre histoire, de la justice et du bon sens.

Mgr Schyrgens l'a plusieurs fois rappelé et démontré dans ses brillantes chroniques. Mais puisque la lumière et la conviction ne sont pas encore suffisantes chez un trop grand nombre de catholiques et de citoyens impartiaux, c'est rendre service au pays en même temps qu'à l'Église que d'insister encore sur ces vérités élémentaires.

Récemment, à une réunion de Comité des Anciens Elèves des Frères des Ecoles chrétiennes, un rapport synthétique fut présenté par un de ces modestes et magnifiques éducateurs sur la question scolaire en Belgique. L'auditoire était composé de compétences triées sur le volet. Or, après avoir entendu ce rapport, la réflexion qui jaillit spontanément de toutes parts pour expri-

mer une admiration unanime fut que nous ne connaissons pas la question scolaire et que nos campagnes d'opinion n'ont pas le mordant et l'efficacité qu'il faudrait à cause précisément de notre ignorance.

Le rapport du Cher Frère Modeste sera, croyons-nous, publié et largement répandu. D'avance, nous le recommandons aux lecteurs de la *Revue catholique*. Et peut-être la meilleure recommandation consiste-t-elle à noter les idées principales qui s'y trouvent mises en relief et en lumière.

* * *

Et d'abord, la preuve y est fournie, tranchante et indiscutable, que la thèse scolaire des libéraux et des socialistes est en contradiction avec la pensée authentique des constituants de 1830.

Les libéraux ne manquent pas qui le reconnaissent sans ambages, Goblet d'Alviella a déclaré à la Chambre (*Annales parlementaires* de 1879, p. 1068) :

« La révolution de 1830 a été une réaction contre l'intervention de l'Etat dans la direction morale et intellectuelle de la Nation, ce fait historique n'est guère contestable. »

Goblet d'Alviella n'est pas suspect de partialité envers l'enseignement libre, il en fut un ennemi redoutable comme tous ses confrères en maçonnerie. Son témoignage n'en a que plus de prix. Nous ne dirons pas qu'il en a aussi plus de mérite. Car le beau mérite de reconnaître une vérité que orient toutes les lignes de notre histoire nationale à partir de 1830!

Goblet d'Alviella ne fait que résumer des témoignages autrement autorisés et autrement irrécusables que le sien, les témoignages de ceux qui ont exprimé l'âme nationale à l'heure où elle s'affirmait avec éclat contre l'oppression hollandaise.

Voici Lebeau, membre du Congrès national, déclarant que « aux prises avec les difficultés suscitées par le roi Guillaume, catholiques et libéraux étaient constamment d'accord pour proclamer qu'en droit comme en principe, on n'entendait en aucune façon donner à l'Etat la faculté de créer des établissements d'instruction publique. »

Voici Rogier, déposant, en 1834, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi organique de l'enseignement primaire et affirmant, dans l'exposé des motifs, que « la seule part d'intervention conservée par le projet au Gouvernement dans l'enseignement primaire, c'est le pouvoir qu'il lui laisse d'établir aux frais de l'Etat, comme exemple et comme moyen d'émulation, un petit nombre d'écoles modèles dans chaque province, une par arrondissement judiciaire, et celui d'avoir dans tout le royaume au moins une ou au plus deux écoles normales. »

Voici M. Morel Danheer, encore un membre du Congrès national, disant en séance même du Congrès : « On sait trop ce que nous a coûté l'odieuse monopole de l'enseignement pour ne pas tout sacrifier plutôt que de hasarder le retour de cette indigne oppression morale et intellectuelle. »

En sorte que M. Jacobs portait un jugement parfaitement historique lorsqu'il s'écriait à la Chambre : « Voilà les idées de 1830; l'Etat, auxiliaire de la liberté; l'Etat, remplissant un rôle supplémentaire; l'Etat, préparant sa destitution; l'Etat, suscitant l'enseignement libre et stimulant cet enseignement. »

À notre tour, nous affirmons sans craindre de contradiction raisonnable : les libéraux et les socialistes, dans leurs revendications en faveur de l'école officielle dont la situation privilégiée devrait être encore renforcée, dans leur défense de l'école officielle qu'ils prétendent victime des menées catholiques, les libéraux et les socialistes sont en opposition avec l'esprit de la charte constitutionnelle de l'Etat belge. Ce sont les catholiques qui ont l'esprit constitutionnel et qui sont fidèles au pacte fondamental de la Belgique.

Prétendez, si le cœur vous en dit, que le pacte en question a été mal conçu et mal conclu, nous vous suivrons sur ce terrain, mais ce que vous ne pouvez absolument plus soutenir, c'est que votre politique et vos ambitions soient conformes à l'esprit national de 1830 et à la pensée des fondateurs de l'Etat belge.

* * *

Si maintenant de ce terrain historique et constitutionnel, l'on porte en effet le débat sur le terrain rationnel et philosophique, notre position n'est pas moins inexpugnable.

Supposons que l'école officielle soit neutre, parfaitement neutre au sens défini par les partisans de la neutralité scolaire, nous affirmons, ou mieux, nous constatons que c'est là un système d'instruction et d'éducation que certains parents et citoyens tiennent pour insuffisant et auquel ils peuvent préférer une autre conception, la conception catholique, par exemple. Nous affirmons, en outre, que pour ceux qui estiment que le catholicisme est la vérité, la conception catholique de l'instruction et de l'éducation est la seule admissible.

Nous sommes donc en présence de deux conceptions. Pourquoi l'Etat moderne, incompetent par définition en matière doctrinale, philosophique et religieuse, doit-il se prononcer pour une de ces deux conceptions? Pourquoi doit-il se prononcer pour la plus négative des deux? La vraie mentalité de l'Etat incompetent serait de ne se prononcer ni pour l'une ni pour l'autre, de n'organiser ni l'école neutre, ni l'école catholique, d'aider impartialement et également tous les parents dans l'accomplissement de leur devoir d'éducateurs, au besoin de les stimuler par des sanctions et des encouragements.

N'est-ce pas là le langage du simple bon sens?

Encore avons-nous concédé que l'école neutre soit vraiment neutre. Or, on sait ce qu'il faut en penser. La vérité exprimée vigoureusement par Jules Simon n'a rien perdu de son évidence depuis que le communisme et le socialisme ont leurs adeptes et leurs apôtres parmi les maîtres de l'enseignement officiel. « Il n'y a pas d'école neutre parce qu'il n'y a pas d'instituteur qui n'ait une opinion religieuse ou philosophique. S'il n'en a pas, il est en dehors de l'humanité : c'est un idiot ou un monstre. S'il en a une et qu'il la cache pour sauver ses appointements, c'est le dernier des lâches. Mais je le défie bien de la cacher. Il aura beau serrer les lèvres, elle jaillira malgré lui, ses yeux parleront, ses gestes, toute sa personne. » Vérité que M. Nolf a exprimée plus brièvement : « La neutralité scolaire n'existe que dans les textes législatifs. »

* * *

Un autre mérite du rapport du Frère Modeste, c'est de marquer avec netteté les distinctions dont l'oubli embrouille toute la question scolaire.

Distinctions entre l'attitude permise aux particuliers et celle permise aux pouvoirs publics en matière d'enseignement. La liberté d'enseignement est un privilège des particuliers. Toutes les initiatives non interdites par une loi juste sont permises aux particuliers. Tandis que les pouvoirs publics ne peuvent rien au-delà des autorisations explicites de la loi en vigueur.

Distinction entre la tolérance qui s'impose en matière scolaire aux pouvoirs publics, d'une part, aux chefs de famille et à l'Eglise d'autre part. La tolérance des pouvoirs publics doit être aussi large que leur incompetence. Les chefs de famille et, surtout l'Eglise, ont, en matière d'éducation et d'enseignement, une compétence et une autorité auxquelles ne peuvent évidemment pas prétendre les pouvoirs publics et particulièrement les pouvoirs publics de nos Etats modernes.

* * *

Nos lecteurs estimeront sans doute fort simplistes les réflexions qui viennent de leur être soumises. Il nous paraît à nous-même difficile d'énoncer des vérités plus simplement évidentes. Mais qui oserait taxer d'inutile ce rappel insistant lorsque nous voyons l'opinion publique incertaine et toujours impressionnée par le sophisme faisant de la neutralité scolaire une condition *sine qua non* de la reconnaissance et de l'assistance des pouvoirs publics.

LOUIS PICARD.

AVIS

Il ne sera plus donné suite aux demandes d'envoi d'exemplaires de la « *Revue catholique des Idées et des Faits* » non accompagnées du coût des numéros demandés.

Expositions d'Art Belge à l'étranger

La propagande artistique belge officiellement organisée à l'étranger par notre Gouvernement, propagande qui, depuis deux ans, s'est intensifiée avec une magnifique ampleur, a puissamment relevé le prestige du pays.

L'Europe et l'Amérique, voire l'Afrique du Nord, ont été amenées à constater que notre patrie, si glorieusement et pathétiquement mise en vedette dès les premiers jours d'août 1914 — par sa bravoure, ses sacrifices et ses épreuves — mérite à d'autres titres d'occuper l'attention du monde. Dans le domaine des arts, tant par la valeur que par l'abondance de sa production, elle se classe au tout premier rang.

Nos meilleurs ambassadeurs outre-frontières ne sont-ils pas les chefs-d'œuvre de nos artistes du passé et de l'heure présente? Peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, musiciens, littérateurs et poètes, par leurs ouvrages, affirment l'étendue et l'élevation de notre culture. En assurant la diffusion de ces travaux, la Belgique se distingue des petits pays qui, sur la carte d'Europe, lui ressemblent et dont les grandes capitales connaissent peu de chose.

Le moment peut paraître opportun de récapituler les manifestations réalisées et, en quelque façon, d'en dresser le bilan. Bilan où les profits d'ordre moral, supérieurs certes aux gains matériels nullement négligeables, balancent largement le chiffre des frais généraux.

* * *

Après l'armistice et malgré la misère des temps, on se rendit compte qu'il était de saine politique de ne pas laisser s'amoindrir la prépondérance conquise par la Belgique, cette Belgique sur laquelle le monde civilisé avait tenu, pendant plus de quatre ans, les yeux fixés.

Les premières tentatives, adoptées aux circonstances et aux nécessités d'économie, furent modestes.

A Barcelone d'abord, une exposition d'œuvres d'artistes contemporains, avec une petite section rétrospective de sculptures de Constantin Meunier, fut organisée en 1921, grâce au concours du Cercle artistique de cette ville. Elle fut appréciée et donna des résultats pratiques assez brillants.

Tout de suite après, il fallut improviser une exposition au musée Galliera, à Paris. Une initiative privée imprudente, appuyée par l'ambassade de France, avait réussi à obtenir du Conseil municipal la disposition de ce petit palais. Puis, constatant son impuissance à réaliser le projet, son promoteur l'abandonna. M. Destree, alors ministre des Sciences et des Arts, fut sollicité avec insistance de sauver la situation. On ne pouvait plus reculer.

Le local était fort mal adapté à l'exhibition de peintures, la saison défavorable, le temps de préparation beaucoup trop court. Ni la composition du contingent hâtivement réuni à une époque où les meilleurs artistes étaient pris au dépourvu, ni l'arrangement des œuvres qui, en vertu du statut même du musée Galliera, devait comporter obligatoirement des objets d'art décoratif et appliqué, ne furent satisfaisants.

Une revanche s'imposait. Une exposition de toute autre allure eut lieu au Jeu de Paume en 1922.

J'en avais jeté les bases avec feu Léonce Benedite, conservateur en chef du musée du Luxembourg. Entretiens, les Hollandais réussirent à se faire donner un tour de faveur. On se souvient du succès qui accueillit les chefs-d'œuvre de leurs grands maîtres du XVII^e siècle.

L'exposition belge se fit ensuite et, pour certains, prit l'apparence d'en être la contrefaçon, tandis que l'idée première nous appartenait.

Envoyé en mission auprès de la Haute-Commission interalliée du Rhin à Coblenze pendant plus de deux ans, je ne fus pas mêlé à cette organisation. Elle fit voir un ensemble admirable, prestigieux de chefs-d'œuvre de maîtres primitifs, — qui fit à juste titre, courir tout Paris et les spécialistes de l'Europe entière — puis un résumé, tout à fait insuffisant, de notre grande école du XVII^e siècle — et pour le XIX^e siècle, une mixture de beaux

morceaux de nos magnifiques peintres et d'ouvrages très discutables à l'apparition desquels certains intérêts mercantiles se laisseraient deviner... Malgré ces erreurs de proportion et l'aspect inélegant des galeries qui — construction provisoire, — sordidement décorée — n'offraient rien d'adéquat à la présentation de chefs-d'œuvre, l'effet fut énorme.

De 1923 à 1925, le Gouvernement belge n'entreprit rien à l'étranger. Seules les organisations périodiques de Venise, de Monza furent continuées. D'autre part, des initiatives privées, hasardeuses, de tendances disparates, réunirent çà et là, et notamment à Paris, quelques petits ensembles belges dont l'apparition passa généralement inaperçue.

Cependant, certains de nos agents diplomatiques se rendaient compte de l'importance pour la Belgique de continuer à s'affirmer et de maintenir son prestige sans négliger d'ouvrir des débouchés à la surproduction de ses artistes. Cette propagande n'était pas seulement opportune dans les grandes capitales, mais plus encore dans les petits pays où l'on n'est que trop porté à traiter la Belgique en égale — un peu négligeable et à la ranger sur le même plan que la Grèce, la Bulgarie ou le Danemark.

M. Fernand Peltzer, ministre de Belgique en Suisse, eut ce mérite de s'attacher avec persévérance au projet d'une importante manifestation d'art belge à réaliser à Berne. Il finit par triompher de toutes les résistances et de toutes les inerties.

En 1926, s'ouvrit, au musée des Beaux-Arts de la capitale de la Confédération helvétique et simultanément à la Künsthalle de cette même ville, une exposition rétrospective et contemporaine d'œuvres de nos artistes.

Depuis Jean Van Eyck, Roger Van der Weyden, Memling, en passant par Rubens, Van Dyck, Jordaens, puis par nos maîtres du XIX^e siècle, — Leys, les Stevens, Degroux, Boulenger, Constantin Meunier, Henri de Braekeler, l'évolution de l'école fut jalonnée par d'authentiques chefs-d'œuvre.

L'effet produit fut excellent. Le Gouvernement fédéral et la Municipalité de Berne avaient d'ailleurs facilité l'entreprise en lui accordant des subsides et des faveurs précieuses.

Dans ce pays à change élevé, le produit des entrées et le pourcentage perçu sur de nombreuses ventes suffit à couvrir tous les frais d'assurance, de transport et d'organisation. Il y eut même un léger boni.

Un si encourageant résultat devait exciter les représentants de la Belgique dans d'autres capitales à suivre l'exemple de M. Peltzer.

Personne n'ignore que dans la diplomatie il y a deux écoles. L'une — qui n'a que trop d'adeptes — a adopté la devise : « Point d'affaires! » ; elle ne pratique que le moindre effort. Les représentants de cette manière, redoutant les démarches personnelles, les responsabilités, les frais directs ou indirects que l'arrangement d'une exposition ne manque pas d'entraîner, se sont tenus bien cois, ou, quand ils furent interrogés, ont déconseillé toute négociation en affirmant qu'une manifestation d'art belge n'aurait aucune chance de succès dans les capitales où ils sont accrédités.

Mais d'autres ont mieux servi les intérêts du pays et se sont prêtés, avec tantôt la plus ardente obligeance et tantôt avec une passivité résignée, à des expériences qui toutes furent heureuses.

On ne saurait trop rendre hommage à l'activité et au dévouement de S. Exc. le baron Moncheur, ambassadeur de Belgique à Londres, qui, sitôt pressenti par les dirigeants de l'Union anglo-belge, n'a rien épargné pour faire aboutir le projet d'une exposition rétrospective à Londres. On sait assez ce que fut cette exposition, dite de l'Art flamand et belge, qui eut lieu au début de 1927, dans les galeries de Burlington House (Royal Academy) avec un éclat incomparable.

Jamais pareil ensemble ne fut réuni et jamais plus sans doute on n'en reverra l'équivalent. Ce fut pour la Belgique un triomphe inouï et dont les échos se répercutent encore.

Tout y fut magnifique et, malgré l'accumulation des frais immenses d'assurances, d'emballage et de transport, de loyer des galeries, de chauffage, d'éclairage, de surveillance, de manutention, de missions, d'imprimés, etc., il resta tout payé, environ 750.000 francs belges de boni pour la caisse de la Section britannique de l'Union anglo-belge. Juste récompense de la générosité des promoteurs anglais de cette exposition, qui, redoutant avec bien de la vraisemblance un déficit important, n'avaient pas

hésité à souscrire entre eux un fonds de garantie suffisant. On n'eut pas, heureusement, à faire appel à leur esprit de sacrifice.

Le retentissement de l'exposition de Londres suscita l'émulation d'autres grandes villes.

Budapest, grâce aux efforts du vicomte Davignon, chargé d'affaires de Belgique en Hongrie, eut bientôt son tour. Cette exposition, facilitée aussi — et très efficacement — par le Gouvernement hongrois et par la Société des Beaux-Arts de Budapest, fut réalisée sur le plan de l'exposition de Berne, mais avec plus d'ampleur. La section des maîtres anciens donna l'occasion de montrer des œuvres peu connues, tirées de collections locales ou venues des contrées voisines.

Les locaux étaient vastes, bien distribués, bien éclairés. Des tapisseries précieuses les décorèrent. Le succès fut complet.

Stockholm puis Madrid allaient avoir leur tour. Il serait exagéré de dire que nos agents diplomatiques dans ces deux pays désiraient très vivement ces manifestations d'art belge. Je crois que si on les eût consultés avant que, en conclusion de négociations privées, les arrangements fussent concertés et les engagements pris, ces expositions n'auraient jamais eu lieu. Il est si aisé d'affirmer que la saison est mal choisie, les circonstances économiques défavorables et le local désavantageux. Néanmoins, à Stockholm, où l'on vit une rétrospective de notre peinture et de notre sculpture du XIX^e siècle et un ensemble très éclectique et copieux d'œuvres actuelles, l'effet fut considérable.

A Madrid, au Cercle des Beaux-Arts, seuls des vivants étaient représentés. Notre école fut très admirée pour ses belles qualités techniques, le charme de ses harmonies colorées, la variété des tempéraments individuels.

Partout des ventes nombreuses se conclurent et les musées s'augmentèrent d'œuvres belges.

D'autres initiatives allaient se succéder sans relâche.

Une des plus significatives fut l'exposition d'ensemble de l'œuvre peinte et gravée de feu Henri de Braekeleer, au musée du Luxembourg à Paris.

Je me hâte de dire que si cette manifestation de propagande si efficace fut possible, c'est grâce au concours de généreux amis de nos musées, mécènes anversois et bruxellois, qui réunirent entre eux les fonds nécessaires pour le paiement des frais d'assurance, d'emballage et de transport. A leur tête, je nomme M. Enriquet Mistler, dont la libéralité éclairée n'est jamais en défaut quand il s'agit d'art ou de charité.

Cette entreprise — sans aucun intérêt matériel — a servi puissamment la diffusion de la célébrité de notre belle phalange des peintres du XIX^e siècle. Henri de Braekeleer, à peu près inconnu hors de Belgique jusqu'à présent, a enfin reçu à Paris la consécration universelle.

Le musée du Louvre cherche actuellement, afin de combler une lacune évidente dans ses collections, à acquérir l'une de ses peintures caractéristiques.

Le retentissement de cette exposition eut cette conséquence que des amateurs américains ont adressé au Gouvernement belge la demande officielle d'être autorisés à transporter aux Etats-Unis et d'exposer dans trois des villes principales, l'ensemble réuni au Luxembourg. Ils en auraient assumé tous les frais sans aucune compensation de subsides ou de recettes. Le Conseil des ministres, ne voulant pas dépeupler nos principaux musées, pour un temps assez long, d'une série d'œuvres si importantes et ne pouvant espérer le concours des collectionneurs à qui les risques de la double traversée devaient faire peur, a dû décliner cette offre.

La critique française a consacré à Henri de Braekeleer des études très développées, unanimement admiratives. Beaucoup de personnes à Paris jusqu'alors ignoraient même son nom!

* * *

Une exposition arrangée à Nice, salle *Brea*, avec le concours de la Municipalité et de la Société niçoise des Beaux-Arts, fut le couronnement et le « clou » de la saison artistique sur la côte d'azur.

Comme il fut fait à l'occasion des précédentes organisations, des conférences, des auditions musicales d'œuvres de compositeurs belges exécutées par des virtuoses de chez nous, ont rehaussé l'intérêt de cette tentative. Nos peintres, nos sculpteurs, nos graveurs, n'ont pas eu à se plaindre de l'indifférence de la colonie

cosmopolite de Nice. De nombreux achats furent conclus au cours de l'exposition.

A Venise, le Pavillon de la Belgique, qui abrite tous les deux ans, une petite collection représentative d'œuvres d'artistes belges contient, cette année, des ensembles commémoratifs de cinq peintres défunts : Xavier Mellery, Guillaume Vogels, Henri Evenepoel, Marcel Jefferys et Maurice Wagemans. Des pages importantes de Léon Frédéric, Eugène Laermans, Armand Rassenfosse, Isidore Opsomer, Frans Hens, Pierre Paulus, Jean van des Eekhoudt, Henri Thomas, Jacques Ochs, servent de transition entre ces peintures et celles des « jeunes » parmi lesquels s'affirment avec maîtrise Louis Buisseret, Paul Maas, Rodolphe Strebelle, Anto Carte, P. Dequene, Robert Buyle, Jos. Albert, A. Dekat, Jules Boulez, Médard Maertens, Maurice Cantens, les deux Logelain, Fr. Mathys, Michel Sterckmans, A. Raty, De Pauw...

Dans la section de blanc et noir, Jules De Bruycker, Jean Donnay, Ghobert, J.-J. Gailliard, M^{mes} Montald et Marie Howet ont les envois les plus remarquables.

Quelques sculptures — œuvres de V. Rousseau, de Dolf Ledel, de Geo Verbanck, d'Oscar Declerck, de G. Collard complètent l'ensemble.

Je m'attarde un peu à décrire le contenu du Pavillon belge à Venise parce que cette exposition demeurera ouverte au public jusqu'en novembre.

Tandis que l'Administration des Beaux-Arts réalisait cette série d'entreprises successives, une association sans but lucratif créée sous les auspices de M. Emile Van der Velde, se créait pour la propagande artistique belge à l'étranger. Disposant de ressources mises en partie à sa disposition par le département des Affaires étrangères et d'autres obtenues de particuliers bénévoles, présidé par M. Max Hallet, ce groupement se mit à travailler. — en accord rigoureusement négocié dans chaque cas, avec le ministre des Sciences et des Arts, — à multiplier les expositions d'art plastique. Son programme est d'ailleurs beaucoup plus vaste et comporte la diffusion de notre musique, de notre littérature, de nos arts appliqués, etc. Les premières entreprises furent les expositions arrangées par M. Louis Piérard et ses amis, au Caire, à Grenoble, à Alger, à Luxembourg et — dernière en date, mais la plus importante — cette exposition éponyme *L'Art belge depuis l'impressionnisme* qui vient d'avoir lieu à Paris dans les salles du Jeu de Paume.

Le titre était un peu trop général puisque plusieurs de nos meilleurs artistes et même de glorieux vétérans en furent exclus systématiquement, mais l'effet produit n'en fut pas moins considérable.

Sans doute le groupe très nombreux d'œuvres dues aux peintres et sculpteurs de Laethem dont la salle du *Centlaure* s'est réservée le monopole, n'a pas été du goût de tous les visiteurs, mais ces ouvrages tant vantés par certains critiques doivent être placés sous les yeux du public. C'est la seule façon d'obtenir qu'on les juge impartialement. Il est de mauvaise politique de les écarter et de procurer à leurs auteurs les avantages du mystère et du martyre dont une réclame habile sait si bien tirer avantage.

Evidemment ce genre d'expositions à programmes tendancieux ne peut être réalisé officiellement par l'Administration des Beaux-Arts. Les subsides inscrits au budget doivent servir avec élection à mettre en valeur tous les talents. Il ne peut être question d'une politique esthétique d'avant-garde ou rétrograde en présence de la multitude de nos artistes, chacun ayant dans la mesure du possible, des droits à la sollicitude du Gouvernement.

C'est pourquoi, l'association pour la propagande — qui tire la majeure partie de ses ressources de souscriptions privées — peut avoir les coudées franches et réaliser des programmes à tendances. Ensemble un peu commercial au Caire, ensemble excessivement dernier bateau à Grenoble.

Dans cette mesure, elle complète l'effort du ministère des Sciences et des Arts avec un certain opportunisme.

Ces expositions ont suscité des discussions passionnées. Tant mieux! Rien n'est pire que l'indifférence et la discussion est le signe de la vie. Que l'on parle des œuvres de nos artistes partout à l'étranger, que l'on en parle énormément et dans des sens divers. L'Ecole belge s'en trouvera bien.

PAUL LAMBOTTE.

Directeur général
au Ministère des Sciences et des Arts.

Les Expositions du Palais des Beaux-Arts

Le Palais des Beaux-Arts inauguré avec le faste et la solennité que l'on sait, au son des harpes et des flûtes, et sous le double égide de la Finance et des Pouvoirs constitués, on reste un peu confondu tout de même devant la médiocrité de la majeure partie des œuvres d'art qu'il a rassemblées pour la première fois au sein de ses trop vastes flancs.

Car, si l'on en excepte la section d'Art russe, dont nous avons chanté ailleurs les louanges et qui est une vraie réussite, tout le reste n'est qu'un déballeage assez hâtif, qu'il serait vraiment fastidieux de vouloir passer en revue.

Est-ce pour abriter tant de pauvretés, qu'un pareil effort fut tenté, et devons-nous déjà imaginer ce palais comme une nécropole, et le lieu géométrique de l'ennui?

Certes ses promoteurs n'ont point voulu cela. Ils ont vu grand et ouvert à l'avenir un très large crédit. Vont-ils devoir déchanter et, mesurant la réalité à leurs rêves, devoir constater qu'il leur sera bien difficile d'introduire la vie et la flamme dans ce grand corps inerte?

Car après l'avoir édifié, la tâche la moins rude ne sera pas de lui conférer l'utilité immédiate et permanente.

Alors que les Musées, ces macrobites, connaissent un regain de jeunesse et voient de nouveau affluer les foules sous leurs portiques autrefois désertés, il serait pour le moins affligeant de voir se dessiner déjà au fronton de ce palais inauguré d'hier, les stigmates d'une précoce sénilité.

Il ne faudrait pas beaucoup d'expositions comme celles de la section belge et française, pour que se confirme une si fâcheuse impression.

C'est pourquoi, si on nous le permet, nous émettrons le vœu que licence soit bien vite donnée à la direction du Palais des Beaux Arts, de se montrer quelque peu tyrannique et en place de cette doctrine du juste milieu et de la neutralité bienveillante, que célébraient un préfacer, mieux intentionné que bien inspiré, d'instituer

celle des initiatives audacieuses et des recherches aventurées.

Nous n'avons que faire d'un entrepôt ou d'une consigne où se puissent emmagasiner les œuvres d'art à l'égal des marchandises du commun.

Il convient à ce lieu, de par ses dimensions même, de servir d'arène et de champ d'expériences. Ses vastes perspectives doivent retentir du chant furieux des combattants.

Le monde des arts est plus que jamais divisé. Il faut tirer parti de ces divisions et pour tenir en haleine le public qu'il soit de gauche ou de droite, conservateur ou révolutionnaire, donner à la contradiction tout son relief.

Au lieu d'un ordre dispersé qui annihile toutes les tendances en les confondant, il faut revenir à des formations de combat, s'occuper d'opposer le blanc au noir et le noir au blanc.

Le public blasé, ami des émotions violentes, réclame le régime de la douche écossaise. Il faut le projeter comme une balle entre deux camps résolument hostiles : le faire passer résolument de l'antichambre occupée par les surréalistes au salon tenu par les derniers fervents de l'académisme : le livrer tout entier au déchirement des fractions.

Que si, tout au contraire, on le veuille enseigner, l'on s'attache tout au moins à le faire avec quelque méthode.

Au lieu de ce tohu-bohu grossier, vaste et moine amoncellement, l'on pourrait établir de précieux et précis classements, procéder par familles et par genres. La promenade se ferait selon des étapes mesurées avec soin et avec le souci d'une savante progression.

Ainsi le visiteur candide pourrait parcourir un à un, sous la conduite d'un guide averti, les divers cercles de l'enfer esthétique, et suivant qu'il les descend ou les gravit — et les conditions même du lieu s'y prêteraient à merveille — émerger selon qu'il lui plaît dans la sérénité d'un optimisme béat ou sombrer dans les ténébreux d'une inquiétude sans issue.

Ce serait là jeux de prince, mais ce sont les seuls qui donnent du prix à la vie, et ils nous changeraient tout au moins de ces revues insipides auxquelles nous convient périodiquement des fonctionnaires sans imagination ou d'aimables commissions plus préoccupées de ne blesser personne que de nous offrir des spectacles de choix.

Nous réclamons le règne de l'antaisie.

MARCEL SCHMITZ.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Le Cinquantenaire de la Maison des chanoines de Jupille.

Habent sua fata... Il est des lieux prédestinés, des terres d'élection où il plaît à la Providence d'ouvrir une source mystérieuse de vie surnaturelle, destinée à épancher largement au dehors ses flots bienfaisants.

Qui ne connaît Jupille, aux portes de Liège? D'appellation celtique, l'antique *Jopila* fut tour à tour villa romaine, donjon des domaines de Herstal, villa royale bâtie par Pepin le Gros, et on a voulu y reconnaître le lieu de naissance de Charles Martel, de Pepin le Bref, voire de Charlemagne, le grand empereur « à la barbe fleurie », comme dit la Chanson de Roland.

C'est là et précisément dans l'enceinte où s'élève encore la « Tour de Charlemagne » qu'en 1878 d'humbles religieuses, filles de saint Pierre Fourier, chanoines régulières de sa Congrè-

gation Notre-Dame, s'en vinrent chercher un asile pour leurs pénates errants. Elles étaient chassées par le Kulturkampf de leur monastère de Trèves, issu en 1640 de celui de Luxembourg, lequel dérivait en droite ligne de Mattaincourt, berceau de la Congrégation, qui lui avait donné l'existence, dès 1620, du vivant même du saint fondateur.

Noble généalogie qui rattache la maison de Jupille par une authentique filiation à l'illustre Pierre Fourier, gloire de l'Eglise universelle par sa sainteté proclamée en 1897, gloire de la Lorraine par son ardent patriotisme, gloire de l'enseignement par la puissance et la fécondité de ses initiatives. Précurseur de génie, dès la fin du XVI^e siècle, devant une société qui, au sortir des guerres de religion, agonisait dans l'anarchie, il comprit qu'il fallait refaire ce monde par le relèvement de la femme, embrasser à la fois dans l'amplitude de son apostolat les classes supérieures et les classes populaires, préparer dans la jeune fille de robustes générations de chrétiennes, épouses et mères. Sa première école de Mattaincourt date de 1598. Ses Constitutions sont un chef-d'œuvre d'adaptation à toutes les exigences des temps modernes.

Du chaos où l'on s'agitait, il fit surgir, avec la collaboration d'Alix Le Clerc — dont la cause vient d'être reprise en cour de Rome — une Congrégation d'institutrices qui, vouées du même coup à la vie intérieure, à la vie canoniale et à la mission enseignante, dispenseraient l'instruction et l'éducation aux enfants des familles aisées et à celles des familles pauvres.

Il est le Jean-Baptiste de la Salle des écolières. Devançant de loin son époque, anticipant même, peut-être, sur son saint émule, le premier il conçut et réalisa pour les filles l'enseignement simultané et collectif, l'enseignement gratuit dont Dieu serait le salaire et le payeur, l'enseignement normal, l'enseignement essentiellement éducatif et sanctificateur qui tirerait sa sève de la pratique des vœux évangéliques et de la psalmodie sacrée (1).

Brillant élève de l'Université de Pont-à-Mousson, Pierre Fourier est au premier rang dans les Annales de la Pédagogie, comme organisateur de l'instruction primaire moderne. Son œuvre, qui a traversé trois siècles, toujours florissante, s'est répandue par le monde.

Réformateur des chanoines réguliers de la Congrégation Saint-Sauveur, fondateur de celle de Notre-Dame, curé de Mattaincourt, missionnaire éloquent, défenseur de la Lorraine, à tous ces titres Pierre Fourier est l'une des plus grandes figures de la Renaissance religieuse des débuts du XVII^e siècle (1565-1640).

* * *

Les saints ne meurent pas, leur esprit est toujours vivant, il est impérissable. Leurs disciples, les héritiers de leur pensée se la transmettent comme les coureurs antiques se passaient le flambeau. Expliquez autrement l'extraordinaire vitalité de cette maison de Jupille qui ne s'est déployée depuis cinquante ans avec une si étonnante vigueur que pour être restée fidèle à l'esprit du saint fondateur, l'âme même de l'Institut, l'union étroite de l'oraison et de l'action.

Qui eût dit, en 1878, quand Mgr de Montpellier, évêque de Liège, répondit à l'humble requête de la *Mère Angelica*, de Trèves : « J'y consens ! », qui eût prévu, le premier mai de cette même année, quand la communauté installa l'oratoire dans la Tour de Charlemagne et se prépara d'emblée à débiter modestement par l'ouverture de classes pauvres, qu'un demi-siècle après, Jupille non seulement s'élèverait rapidement à la hauteur des célèbres institutions de Paris, l'Abbaye aux Bois (maintenant dispersée), le Roule (transféré rue Vergote, Bruxelles), les Oiseaux (actuellement à Westgate), mais deviendrait, en l'espace d'une trentaine d'années, la Maison-Mère de l'Union dite de Jupille, fédérant à l'heure actuelle huit maisons en Belgique, en Italie, au Brésil, en Hollande, en France, comptant 280 religieuses, appartenant à une vingtaine de nationalités, et 2,000 élèves ?

Du grain de sénévé est sorti le tronc vigoureux qui allait se ramifier avec une rapidité surprenante sous la bénédiction du ciel et la protection des évêques de Liège, Mgr Doutreloux et Mgr Rutten.

De sa prospérité et de sa puissance, Jupille, qui étale aujourd'hui sur deux hectares ses importantes installations, pensionnat de 120 internes, école ménagère et professionnelle des Petites Marthes, classes gratuites fréquentées par 200 enfants, patronage d'une centaine de jeunes filles, de tout son admirable développement Jupille est redevable aux premières Supérieures qui l'ont gouvernée avec une rare sagesse et les saintes audaces du zèle. *Mère Angelica* l'a fondée par la translation de Trèves dans l'épreuve de l'exil, dans les rudes labeurs des semailles, avec des religieuses rhénanes, avec d'autres appelées de Lunéville, parmi lesquelles *Mère Marie Fourier* et *Mère Thérèse de Jésus* qui devaient successivement la remplacer. Entre 1884 et 1887, la première continuateur imprima l'essor au pensionnat qu'elle créa en 1885, entreprit les vastes bâtisses et la construction de la chapelle.

L'autre moniale qui hérita de sa charge et tint le sceptre pendant une vingtaine d'années, persévéramment réélue pendant cinq triennats, de 1887 à 1908, *Mère Thérèse de Jésus* est estimée à bon droit la vraie mère de l'institution. Née à Bures, dans la Meurthe et Moselle, elle avait fait profession à Lunéville. Femme

d'élite, religieuse exemplaire, supérieurement douée de toutes les qualités qui font les grandes éducatrices, vraie fille de Pierre Fourier, imbuée de son esprit, elle avait l'intelligence ouverte, prompte, pénétrante, les vues larges, la pleine compréhension des besoins de l'époque, l'intuition de toutes les nécessités de l'heure présente et de l'avenir, les nobles ambitions d'une âme d'apôtre. Avec cela, un sens surnaturel exquis, les maternelles tendresses et la virile énergie, cette rayonnante charité qui enveloppe une communauté de sa douce influence et subjugué les cœurs par un ascendant irrésistible. Elle a modelé Jupille à son image, y a laissé une si profonde empreinte que, vingt ans après sa mort, on s'y réclame de son souvenir et de son inspiration.

* * *

Résolue de dilater la Congrégation de Notre-Dame et de multiplier ses centres d'action, elle était à l'affût de toutes les occasions providentielles.

En 1897, elle fonde *Lede*, au diocèse de Gand, *Lede*, sa fille aimée, qu'elle se plut à embellir et perfectionner, où elle exhala son dernier soupir, *Lede* qui après avoir fourni une brillante carrière dans la sphère de l'enseignement, transformée en lazaret pendant la guerre, finit ainsi, héroïquement, en 1919.

Sur l'invitation de Mgr Van Caloen, restaurateur de l'Ordre bénédictin au Brésil, avec l'aide généreuse du R^{me} Abbé dom Chrysostome Dezaegher, elle fonde, en 1906, dans un site merveilleux, *San Paolo*, qui s'est magnifiquement épanouie et dont notre Souveraine, lors de sa visite en 1924, ne se lassait pas d'admirer les installations : pensionnat de 280 internes, externat de 65 élèves, classes populaires fréquentées par 400 enfants, et les œuvres annexes.

Sur la prière du Nonce Apostolique Mgr Vico, depuis cardinal et préfet de la Congrégation des Rites, elle fonde, en 1907, *Colle Ameno*, à Torrete, près Ancône, où Son Eminence se plaît à villégiaturer.

Le secret de cette puissance de rayonnement ? La foi intrépide en la Providence. Mère Thérèse de Jésus vérifiait cette profonde parole de Bossuet : « L'obstacle que vous avez à vaincre n'est pas dans les choses que vous avez à réaliser pour Dieu, il est en vous-même, en votre foi. » Cet obstacle, elle ne le connaissait pas, elle croyait.

Avec une singulière hardiesse, ne redoutant pas d'aller à l'encontre des traditions de sa Congrégation, suivant lesquelles chaque maison jouit de la pleine et stricte autonomie, dans une pensée qui s'accordait d'ailleurs avec les visées romaines, elle se persuada que l'entraide fraternelle serait la sauvegarde et l'appui des œuvres entreprises, que la solidarité serait, parmi des perturbations politiques si fréquentes, un puissant facteur de sécurité, elle fédéra Jupille, *Lede*, *Saint-Paul*, *Colle Ameno*, dans le réseau de l'Union de Jupille. Elle se fit même la promotrice convaincue de cette organisation au sein de la Congrégation de Notre-Dame. L'idée devait triompher, partiellement au moins. Elle n'eût pas la joie cependant de voir Rome approuver, en 1910, les Statuts de l'Union qu'elle avait longuement élaborés. Elle était morte deux ans auparavant, ne pouvant que saluer de loin la terre promise.

Ce bonheur échu à *Mère Aloysia*, qui lui avait succédé dans le généralat et fut l'ange de l'Institut pendant les années terribles de la guerre. A force de délicatesse et de charité, elle maintint, à cette époque critique, l'harmonie entre les cœurs, affermit les œuvres chancelantes, consolida l'Institut sur ses bases et ne s'endormit dans le Seigneur, en 1919, qu'après avoir terminé sa mission pacificatrice et liquidé toutes les affaires pendantes.

Après sa disparition, d'autres maisons allaient entrer dans l'Union jupillienne. *Ubbergen*, tout d'abord, près Nimègue, où l'Evêque de Bois-le-Duc accueillit, en 1923, avec la plus paternelle sympathie, la colonie française des chanoinesses, proscrites par les lois de laïcité jacobine. Elles s'étaient établies, en 1860, dans une ville de la Haute-Saône actuelle, ancienne Franche-Comté, *Gray*, autrefois espagnole, redevenue française, doublement célèbre dans la Congrégation — et par la mort du Bon Père Fourier, et par cette tour où il rédigea les Constitutions miraculeusement sauvées, une nuit, durant son sommeil, de la flamme du luminaire, lequel, en se renversant, ne noircit que la première page. Pensionnat et centre d'œuvres vivantes, *Ubbergen* avait à sa tête Mère Marie-Madeleine qui rêvait de son côté d'une fédé-

(1) Il nous sera permis de rappeler ici, incidemment, comment, un peu plus tard, en Belgique, Marguerite de Luding, comtesse de Berlaymont, pour parer à une situation analogue, avait, elle aussi, conçu et réalisé le projet du *Clotier de la Reine de tous les saints*, où les mariales s'efforcèrent de donner à la classe pour féconder ainsi le travail scolaire.

ration générale de la congrégation et, n'ayant pas réussi dans son dessein, se tourna vers Jupille pour demander de s'y agréger, en 1925, avec la fondation de *Dijon* sa filiale française, née en 1922 et déjà remarquable par les succès de ses classes populaires.

En 1924, c'est le tour de la filiale de Saint-Paul, *Santos*, reliée à la capitale par un superbe funiculaire qui franchit, en vingt-cinq minutes, les 800 mètres d'une magnifique descente. Demi-pensionnat d'abord, externat de pauvres depuis 1927, en train de se bâtir un pensionnat, *Santos* atteste l'énergique impulsion qu'elle reçut de l'Union de Jupille.

En 1925, c'est l'incorporation à l'Union du *Val Sainte-Elisabeth*, maison d'études et home pour étudiants universitaires, établi dans l'ancien couvent des Sœurs Grises, Hors-Château, à *Liège*.

L'année suivante se réalisait une idée qui avait germé après l'agrégation d'Ubbergen, celle d'une fondation au centre même de la catholicité, au foyer de l'unité mondiale. Située sur le Monte Mario où le protestantisme avait déjà pris position, dominant la Ville éternelle, face au Vatican, la *Villa pacis de Rome*, pensionnat italien, école de pauvres, offre aux jeunes filles étrangères, désireuses de parachever leur formation artistique et religieuse, un cours de perfectionnement de la plus haute valeur.

* * *

Ainsi, au firmament de la Congrégation de Notre-Dame des chanoinesses régulières de Saint-Augustin, s'est formée successivement, en une trentaine d'années, cette brillante constellation : Jupille (Lede), Saint-Paul, Colle Ameno, Ubbergen, Dijon, Santos, Liège, Rome, où chacune de ces étoiles, gardant son éclat propre, contribue à faire resplendir, sur une multitude d'âmes, sur les sommets de la société comme sur les couches populaires, les clartés de la science et de la foi.

L'innovation de la Mère Thérèse de Jésus dont la bienfaisante efficacité se déclarait par les faits, allait avoir son retentissement sur la Congrégation entière. S'il y reste des maisons jalouses de leur autonomie, l'Allemagne a contracté cette Union qui règne dans l'Ordre des Bénédictins et la France vient aussi d'ébaucher une fédération, plus largement entendue, Jupille restant la plus centralisée.

Après l'évocation de ce noble passé, fécond en œuvres, riche en mérites, après l'évocation, si rapide soit-elle, de ce demi-siècle où l'action providentielle s'est manifestement signalée par l'habituelle revanche de Dieu sur la persécution, par le développement continu d'une institution qui incarne la pensée d'un grand saint doublé d'un homme de génie, on ne sera pas surpris que la Maison jubilaire de Jupille s'apprête à célébrer ses noces d'or avec la plus ardente et la plus légitime reconnaissance.

De notre côté, nous ne croyons pas avoir présumé en cherchant à intéresser nos lecteurs à cette page de l'histoire contemporaine de l'Eglise belge et nous sommes heureux de nous associer ainsi avec eux à la célébration du cinquantenaire de Jupille.

Vivat, floreat, crescat! Que la Maison de l'Union vive, florisse et s'accroisse en justifiant de plus en plus la devise de saint Pierre Fourier : *Nemini obesse, omnibus prodesse*, Ne nuire à personne, servir à tous.

J. SCHYRGENS.

CATHOLIQUES BELGES

ABONNEZ-VOUS à

La revue catholique
des idées et des faits

la plus répandue,

la moins chère.

la mieux informée

Réflexions sur la science et les théories scientifiques

M. Emile Picard, de l'Académie française, publié, dans la Revue des Deux Mondes, des réflexions dont nous détachons l'essentiel :

Il faut reconnaître que l'on a pendu longtemps en France glorifié la science dans de beaux discours, mais que cette haute estime restait purement verbale; l'homme cultivé, qui ne s'était pas livré à des études spéciales, n'avait pas une idée suffisamment précise de ce qui constitue la méthode scientifique. Les conséquences en ont été très graves. Nos laboratoires restaient sans ressources sérieuses, et nos industriels, n'ayant pas dans la science une confiance que l'on rencontrait ailleurs, ne cherchaient pas les améliorations qu'elle permet de réaliser. Les circonstances ont peu à peu obligé à voir les choses sous un jour nouveau; des transformations se sont produites dans la mentalité du grand public à l'égard de la science, et la grande misère des laboratoires, déplorée par Barrès, est devenue moins aiguë. Cependant, des discussions se produisent parfois encore sur l'objet et la valeur de la science. Aussi, quoique des questions de cette nature aient été bien souvent traitées, ne sera-t-il pas inutile d'y revenir rapidement, en disant les points de vue sous lesquels on peut envisager la science, et quel est le rôle des théories scientifiques.

De très bonne heure l'humanité dut compter des esprits plus attentifs que leurs congénères à l'observation des phénomènes courants; ce furent les premiers savants. Ils allumèrent les premiers feux, et on peut dire que nos lointains ancêtres des temps paléolithiques faisaient œuvre scientifique en cherchant à donner la meilleure forme à leur instruments de silex. Une notion, essentiellement scientifique, celle de nombre entier, paraît d'ailleurs avoir toujours été possédée par l'humanité, et dans les opérations sur les fractions certains peuples de la haute antiquité témoignèrent d'un remarquable esprit d'analyse. La géométrie eut primitivement un caractère expérimental; ainsi ce fut d'abord un fait d'expérience que le côté de l'hexagone régulier inscrit est égal au rayon, et les arpenteurs de l'ancienne Egypte avaient remarqué qu'un triangle dont les côtés sont proportionnels à trois, quatre et cinq, est rectangle, propriétés qu'ils utilisaient pour mener des perpendiculaires. Ajoutons que de très bonne heure un sentiment de curiosité se mêla à la recherche de l'utile; or, être curieux et s'étonner à propos est une grande part de l'esprit scientifique, comme le remarquait plus tard Aristote.

Si l'on veut trouver aux époques reculées une science spéculative et des vues générales sur l'univers, il faut les chercher dans les sanctuaires, où s'élaboraient des cosmogonies qui jouèrent, en leur temps, le rôle de théories scientifiques. A la place des esprits innombrables qui, pour l'homme préhistorique comme pour le sauvage moderne, peuplent le monde, un nombre relativement restreint de principes intervenait, et ce travail de simplification avait en quelque manière un caractère scientifique. On fait souvent honneur aux Grecs d'avoir créé la science, et on parle du miracle grec. C'est une expression que, pour ma part, je n'aime pas beaucoup. Les Grecs ont créé cette partie de la science qu'on pourrait appeler axiomatique, dont leur géométrie offre un admirable exemple; mais il ne faut pas méconnaître le long effort scientifique fait antérieurement par l'humanité, et dans leurs spéculations ambitieuses et naïves sur la nature des choses les physiciens d'Ionie continuaient, sous une autre forme, une ancienne tradition.

L'effort pour l'édification de la science s'est continué à travers les âges, et des études approfondies ont souvent montré, au lieu de variations brusques, des évolutions lentes et longuement préparées. Ainsi au XIV^e siècle, il y eut en France les Jean Buridan, les Nicole Oresme, d'autres encore, qui précédèrent les Galilée, les Descartes, les Pascal dans l'édification de la mécanique classique, et Newton eut de nombreux précurseurs dans la doctrine de la gravitation universelle. La science, on l'a souvent rappelé, a un caractère essentiellement collectif; pour être bien jugée, l'œuvre d'un savant ne doit pas être séparée de celle de ses prédécesseurs, ni des travaux de ceux qui ont été sur certains points ses continuateurs.

On fait parfois une distinction tranchée entre la science pure et la science appliquée. En réalité, cette séparation est factice. Montaigne, après avoir dit que la science est un grand orne-

ment, ajoutait aussitôt qu'elle est un outil de merveilleux service. Et le célèbre naturaliste Réaumur a écrit très justement : « L'utile bien considéré a toujours quelque chose de curieux, et il est rare que le curieux bien suivi ne mène pas à l'utile. » Ces influences réciproques ont agi dans l'un et dans l'autre sens, la pratique conduisant ici à la spéculation, tandis que des vues théoriques ont été ailleurs l'origine de recherches pratiques. Que d'exemples mémorables on en pourrait citer ! Dans son immortel ouvrage sur la puissance motrice du feu, Sadi Carnot, en se proposant d'expliquer et d'étendre les services que peuvent rendre les machines à feu, a créé la thermodynamique d'où est née l'énergétique moderne. Pareillement, les recherches de Sainte-Claire Deville sur le platine ont été l'origine de ses travaux sur la dissociation, d'où devait sortir la mécanique chimique. D'autre part, Newton, en écrivant le livre des *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, ne pensait guère aux navigateurs qui devaient plus tard utiliser quelque *Connaissance des temps* construite d'après les lois de la gravitation universelle. De même, Ampère et Faraday, en étudiant les actions des courants sur les courants et les phénomènes d'induction, préparaient à leur insu la voie à la construction des puissantes machines électromagnétiques dont l'emploi a révolutionné tant d'industries.

Vers le milieu du siècle dernier, les savants étaient nombreux, qui regardaient la science comme ayant pour objet de nous donner le dernier mot des choses et de dévoiler les énigmes de l'Univers, comme on disait alors. Nous sommes maintenant plus réservés, et les points de vue auxquels est envisagée la science se sont modifiés. C'est une vérité depuis longtemps banale que, comme disait déjà Pascal, « les expériences sont les véritables maîtres qu'il faut suivre dans la physique ». Quant aux théories, elles ne se proposent plus de donner une explication causale de la réalité même, mais seulement de traduire celle-ci en images ou en symboles mathématiques. On demande aux instruments de travail que sont les théories, de coordonner au moins pour un temps les phénomènes connus et d'en prévoir de nouveaux ; quand leur fécondité est épuisée, on s'efforce de leur faire subir les transformations qu'a rendues nécessaires la découverte de faits nouveaux.

On peut dire qu'il arrive toujours un moment, où des faits nouveaux viennent montrer l'insuffisance d'une théorie. Claude Bernard exprimait, il y a longtemps, cette pensée sous la forme suivante : « Quand nous faisons des théories dans nos sciences, disait le grand physiologiste, la seule chose dont nous soyons certains, c'est que toutes ces théories sont fausses, absolument parlant. Elles ne sont que des vérités partielles et provisoires. » Le propos peut paraître décourageant. Mais, pour être provisoires, la valeur des théories n'en est pas moins considérable dans bien des cas ; sans ces fils conducteurs, il n'y a le plus souvent qu'empirisme grossier. C'est ce que montre assez la théorie de l'éther lumineux ; quoique insuffisante aujourd'hui sur certains points, elle n'a pas encore épuisé sur d'autres sa merveilleuse fécondité.

Du fait que l'histoire des sciences est pleine de ruines de théories abandonnées, il ne doit pas résulter un sentiment de découragement. Tout au contraire, dirai-je, malgré une apparence de paradoxe ; on doit, en effet, s'émerveiller de ce que, avec des représentations lointaines et décolorées des choses, l'homme ait pu débrouiller le chaos de tant de phénomènes et trouver des lois de plus en plus approchées. Buffon aimait à répéter : « Rassemblons des faits pour avoir des idées. » On peut ajouter : « Avec ces idées cherchons à édifier des théories qui nous permettront de prévoir des faits nouveaux et d'accroître notre puissance sur la nature. » C'est là en résumé tout le cycle de la connaissance scientifique envisagée du point de vue de la science positive. De ce point de vue d'un pragmatisme tout spécial, l'admirable édifice scientifique, laborieusement bâti à travers les siècles et qui s'accroît chaque jour, défie toute critique. Science et puissance, comme disait Bacon, se correspondent et vont au même but. Puissent-elles n'être à l'avenir jamais employées qu'à des fins bienfaisantes.

Les richesses de l'océan

D'un intéressant article de M. Alphonse Berget, dans la Revue universelle :

Par ces temps de crises monétaires et d'encaisses métalliques réduites on se tourne volontiers vers les sources que l'on soupçonne devoir être celles de Pactoles indispensables. Des chimistes allemands viennent de faire à la presse, qui les accepte sans sourciller, des déclarations sensationnelles : ils ont « découvert » que les eaux de l'océan contiennent de l'or en grande quantité.

C'est un fait d'observation courante que l'« eau de mer » contient des sels divers. Les marins l'appellent l'eau salée ; les poètes de l'antiquité l'avaient baptisée l'onde amère. Les deux qualificatifs sont légitimes, car le chlorure de sodium, le « sel marin » qu'elle contient, lui communique sa saveur salée, et le sulfate de magnésie sa saveur amère. Une expérience fort simple permet de s'assurer matériellement de cette salinité de l'eau océanique.

Recueillons un peu d'eau de pluie et faisons-la évaporer sur une lame de verre ; elle se volatilise entièrement et ne laissera aucun résidu solide sur la lame transparente. Faisons la même opération avec de l'eau de mer ; après l'évaporation du liquide, il reste, sur la lame de verre, un résidu formé de parcelles cristallines que l'on peut distinguer à l'œil nu, sans même être obligé de le regarder avec une loupe.

Naturellement, dès que la chimie, grâce à Lavoisier, fut devenue une science exacte, on se préoccupa de rechercher, d'abord la nature des corps dissous dans l'eau de mer, ensuite les proportions suivant lesquelles ils s'y trouvaient contenus.

En moyenne, l'eau des grands océans et des mers ouvertes a une salinité de 25 millièmes : cela veut dire qu'un kilogramme d'eau de mer renferme 35 grammes de sels divers. Sur ces 35 grammes, 27 grammes (c'est-à-dire les trois quarts de la salinité totale) sont constitués par du chlorure de sodium, par ce sel appelé vulgairement sel marin ou sel de cuisine ; près de 4 grammes sont du chlorure de magnésium ; un gramme et demi représente la dose du sulfate de magnésium. Le reste, constituant les « sels divers », renferme des chlorures, des sulfates, des bromures, et les traces infinitésimales des corps que l'analyse est impuissante à déceler.

Parmi les 80 corps simples que connaît la chimie, l'analyse n'en a pu identifier que 34 dans les eaux océaniques ; parmi ceux-ci figurent des métaux : cuivre, zinc, plomb, fer, nickel, cobalt, aluminium, magnésium, etc., et, enfin, de l'argent et de l'or.

Car, ce n'est pas une légende : l'eau de mer renferme de l'or, à la dose moyenne de 50 milligrammes par tonne, et de l'argent à la dose de 10 milligrammes.

Ce sont là, direz-vous, des proportions infinitésimales ; c'est vrai. Mais quand on parle des océans pris dans leur ensemble, il faut compter avec la masse totale de leurs eaux. Et l'on arrive, comme nous allons le voir, à des chiffres impressionnants.

Depuis les admirables travaux du prince Albert de Monaco, qui a consacré sa vie à l'étude de la mer et à en faire, si l'on peut dire, l'inventaire détaillé, on connaît le volume total des eaux océaniques : ce volume est de 1,320 millions de kilomètres cubes. (Rappelons, à ce propos, qu'un kilomètre cube équivaut à 420 fois le volume de la grande pyramide d'Égypte, et à 2,333 fois celui de l'Opéra de Paris.) La densité de l'eau de mer augmente par la compression qu'elle subit du fait de la profondeur. Comme la profondeur moyenne des océans est de 3,700 mètres, on peut prendre comme valeur moyenne de la densité de leurs eaux le nombre 1,04 (la densité de l'eau douce étant 100). La masse totale des eaux de la mer sera donc exprimée, en tonnes, par le nombre 138 suivi de seize zéros. Comme les 35 millièmes de cette masse sont formés par les sels qu'elle tient en dissolution, on calcule aisément que la masse totale des sels dissous dans les océans est exprimée par le nombre 484, suivi de 14 zéros. Le volume total de cette masse saline atteint 22 millions de kilomètres cubes.

Ici, cherchons à donner une représentation matérielle de ce volume gigantesque.

La superficie totale du globe terrestre est de 510 millions de kilomètres carrés. Si l'on y étendait la masse des sels contenus

dans la mer, de façon à en faire une couche d'épaisseur uniforme, cette couche aurait une épaisseur de 47^m50.

Avec ce volume de sels, on pourrait construire trois fois celui du continent européen tout entier, avec ses Alpes, ses Pyrénées, ses Karpathes, ses Balkans, ses Apennins, ses Sierras et toutes ses terres émergées. On pourrait, aussi bien, construire tout le continent africain et il resterait encore 2 millions et demi de kilomètres cubes inutilisés. Les trois quarts de ce volume sont du chlorure de sodium, source du chlore industriel. Remarquons en outre que les gisements de sel gemme, exploités dans le sein de la terre, sont des résidus de la vaporisation d'anciens océans, dont l'eau s'est volatilisée aux époques géologiques.

Mais il peut être intéressant de calculer le volume d'or et d'argent contenu dans la masse globale de l'eau des mers.

Pour l'or, il faut multiplier le nombre de tonnes représenté par l'eau des mers, par la teneur du métal précieux qui est de 50 milligrammes par tonne d'eau; cela donne, pour le poids total de l'or marin, en kilogrammes, le nombre 69 suivi de 12 zéros. Si nous partageons cette masse énorme, également, entre les 1,500 millions d'habitants de la terre, nous aurions pour la part de chacun d'eux — de chacun de nous, par conséquent — un bloc d'or pesant 46,000 kilos, occupant un volume de deux mètres cubes et un tiers.

Au prix d'avant-guerre — 3 francs le gramme — la part proportionnelle de chaque citoyen du globe aurait donc été de 138 millions de francs. Au prix de 15 francs le gramme, atteint actuellement le prix de notre part atteindrait 690 millions de francs-papier.

Que voilà une belle manière d'équilibrer les budgets chancelants!

Que voilà une solution simple de la question sociale : tous les prolétaires milliardaires au même degré que les « bourgeois »!

Seulement, si l'or était ainsi répandu sur la terre, il est probable, il est même certain qu'il perdrait toute sa valeur de métal précieux. La seule qualité qui le rendrait utilisable serait son inaltérabilité; de sorte qu'il ne servirait guère qu'à faire de la batterie de cuisine de qualité supérieure.

Il est à peine besoin de dire que la présence indiscutable, et toujours vérifiée, de l'or dans l'eau de mer à raison de 50 milligrammes par tonne a tenté bien des financiers. En Angleterre, en particulier, de puissantes sociétés s'étaient fondées, dont une au capital de 500,000 livres sterling, pour extraire le *Sea Gold*. On a toujours trouvé dans les eaux de l'Océan la quantité d'or annoncée par les chimistes, mais le prix d'extraction dépassait de beaucoup la valeur du métal retiré de la mer. Voilà encore un espoir déçu, un projet à remiser avec beaucoup d'autres utopies.

En ce qui concerne l'argent, outre que la valeur de ce métal est bien inférieure à celle de l'or, il faut remarquer que l'eau de mer n'en renferme que 10 milligrammes par tonne, au lieu de 50 comme c'est le cas pour l'or. Malgré cela, la masse globale des eaux océaniques renferme 13,300 millions de tonnes d'argent, c'est-à-dire environ 47,000 fois plus qu'il n'en a été extrait de toutes les mines de la terre, depuis la découverte de l'Amérique jusqu'au commencement du XX^e siècle, en 1900. Et, par partage égal entre tous les humains qui s'agitent sur notre globe subliminaire, cela donnerait à chacun d'eux un lingot représentant une « misère » de 4 millions 433,000 francs.

PAPIERS PEINTS Lincrusta, Papiers culrs,
Tekko Linoleum,
Balatum, Congoleum. — Tissus d'ameublement

FAUTEUILS-CLUB — TAPIS
CONSEILS, DEVIS SANS ENGAGEMENT

Maison BRION

SOCIÉTÉ ANONYME

117, Boulevard Anspach, BRUXELLES
Téléphone 224.86 Compte Chèques 13778

OFFICE CENTRAL DE LISIEUX
Lisieux (France)

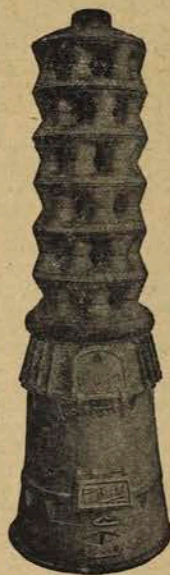
Succursale pour la Belgique, Hollande
et le Grand-Duché de Luxembourg.

15, Grand'Place, 15, Bruxelles

Livres, médailles, images, portraits, statues, etc. concernant
Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et approuvés par le Carmel
de Lisieux.

LE " MOSAN "

POÈLE BREVETÉ DANS TOUS LES PAYS



SPÉCIALEMENT construit pour
le chauffage des grands locaux

ÉGLISES, ÉCOLES
SALLES DE FÊTES



Le " MOSAN "

est le plus

Propre

Économique

Hygiénique

Pratique

Solide

Élégant

et absolument sans
danger

SOCIÉTÉ ANONYME LES FONDERIES DE LA MEUSE
à HUY (Belgique)